

L'investissement dans la sphère sociale : le temps est venu d'investir dans le bien-être des enfants, des familles et des communautés du Nouveau-Brunswick

Série de documents de discussion no. 4 ❖ novembre 1999

Avec l'aide des ressources fournies par le Centre d'excellence pour la santé des femmes – région des Maritimes et la Direction des programmes et de la promotion de la santé, de Santé Canada, le Groupe de référence sur l'inclusion sociale et économique du Nouveau-Brunswick a rédigé un document qui exprime des inquiétudes face à l'impact des politiques fédérales et provinciales sur les enfants, les familles et les communautés. Le Groupe de référence du N.-B. est composé de représentantes gouvernementales et communautaires dont l'expérience couvre un large éventail de domaines.

Nous avons décidé de ne pas décrire la problématique. Pour en savoir plus long sur celle-ci, veuillez consulter la bibliographie. Nous recommandons notamment l'article signé du Urban Core Support Network, de Saint John, Nouveau-Brunswick, intitulé *Responding to the Voices of Poverty : Are we up for the challenge?*

Le Groupe de référence du Nouveau-Brunswick était à la recherche de solutions mais il a vite prit conscience de la nécessité de trouver une nouvelle approche pour parler de la « pauvreté infantile » et des nombreuses questions sociales liées à ces deux mots. Nous désirons, par le présent document, défendre l'idée selon laquelle les

Préparé pour le Centre d'excellence pour la santé des femmes – région des Maritimes et Santé Canada par le Groupe de référence sur l'inclusion sociale et économique du Nouveau-Brunswick, avec Mary Simpson. Membres du Groupe de référence sont : Rina Arseneault, Muriel McQueen Fergusson, Centre for Family Violence Research; Monica Chaperlin, Community Health Centre, Saint John; Cathy Wright, Human Development Council; Brenda Murphy, Urban Core Support Network; Léo-Paul Pinet, Centre de Bénévolat de la Péninsule Acadienne inc.; Carol Amaratunga, Pamela Roy, Linda Snyder, Centre d'excellence pour la santé des femmes – région des Maritimes; Fiona Chin-Yee, Santé Canada; Margie Macdonald, Santé Canada. Nous désirons remercier tout spécialement les personnes suivantes : Claude Snow, Clarissa Hurley, Val Hannon et le Dr Frank Strain. Membres du Groupe de référence du Nouveau-Brunswick de même qu'au Secrétariat du renouvellement de la politique sociale.

© Les droits de publication sont partagés entre le CESFM et ses auteurs, 1999. Ces communications représentent les opinions des auteurs et non pas les politiques officielles de Santé Canada, du CESFM ou de ses patrons.

Contents

Sommaire	2
Introduction	6
Le vent de changement	8
La fatigue de l'après-déficit frappe fort	10
La pauvreté : une perte de futur capital social	12
Investir dans la sphère sociale produit de saines retombées	15
Que signifie « investir dans la sphère sociale »	17
Ce qu'il pourrait en coûter si nous n'investissons pas dans la sphère sociale	18
Mythes et idées fausses ...	20
Les défis qu'il nous faudra relever	20
Par conséquent, où devrions-nous investir temps, recettes fiscales, et énergies?	23
Stratégies visant à réduire la pauvreté	23
Domaines clés d'intervention en matière de réduction de la pauvreté	23
Les fondements	25
Les prochaines étapes	33
References	34
Ouvrages de référence ..	37

« dépenses » gouvernementales réfléchies constituent en réalité un bon investissement. Investir dans le bien-être des enfants et des familles générera des dividendes dans l'avenir.

Ce document préconise la transformation des politiques gouvernementales en « politiques officielles saines ». Nous défendons le principe selon lequel les gouvernements provinciaux et fédéral doivent réorienter leurs politiques et leurs programmes pour favoriser un développement communautaire viable basé dans la communauté.

Nous voulons favoriser le dialogue. Quel rôle le gouvernement joue-t-il dans le monde d'aujourd'hui? Quelles sont les responsabilités sociales et morales du secteur privé dans le cadre de l'économie globale? Une économie saine n'est-elle pas le résultat d'une société en santé? Comment les secteurs privé, public et sans but lucratif peuvent-ils travailler ensemble de façon plus efficace?

Poursuivez votre lecture. Nous voulons connaître votre opinion sur ces questions.

Sommaire

Le Canada fait-il marche arrière?

Au moment où le Nouveau-Brunswick se prépare à entrer dans le nouveau millénaire, ceux qui surveillent les tendances sociales ne peuvent s'empêcher d'éprouver une inquiétude. Certains indicateurs importants révèlent que la qualité de vie des Canadiens n'est peut-être plus la meilleure au monde. Le Canada occupe maintenant la 10^e place sur l'échelle de la pauvreté humaine, laquelle s'appuie sur des critères de conditions sociales, notamment l'analphabétisme fonctionnel, la pauvreté et le chômage à long terme¹.

L'investissement dans le bien-être de la société n'a pas constitué une priorité et les coûts croissants de ce choix sont évidents. Au cours de la dernière décennie, les Canadiens ont investi leur énergie à stabiliser les finances au dépens de l'équité sociale. Les Canadiens sont conscients des coûts inhérents à la pauvreté mais aucune politique d'importance n'a été mise en place pour répondre à ce fait. Depuis 1989, l'année où la Chambre des communes adoptait à l'unanimité une résolution ayant pour objectif « l'élimination de la pauvreté infantile d'ici l'an 2000 », la situation s'est aggravée. Plus de 1,4 millions d'enfants canadiens vivent maintenant dans la pauvreté, ce chiffre étant le plus élevé de notre histoire².

Une analyse récente des statistiques et des tendances dans la région de l'Atlantique démontre que :

- la pauvreté infantile augmente;
- les enfants de familles monoparentales dirigées par un parent féminin sont davantage menacés par la pauvreté, et cette tendance est à la hausse;

- le taux de pauvreté chez les enfants autochtones est plus élevé et la pauvreté plus profonde que chez les enfants non autochtones;
- il y a très peu de statistiques concernant les enfants noirs et les enfants de minorités visibles;
- il y a très peu de statistiques concernant les jeunes qui vivent en marge de la société (les enfants de la rue) mais tout indique que leurs besoins sont criants et que leur nombre va en augmentant.

Les résultats sont inquiétants. Notre expérience de travail au sein de communautés néo-brunswickoises confirme les tendances nationales et régionales. Une croissance économique s'est manifestée au cours de la plus récente période politique dans cette province. Toutefois, le secteur du développement social a subi des compressions financières, les services ont été centralisés et le gouvernement a retiré son appui aux organismes à but non lucratif, soit les groupes caritatifs et communautaires.

Les millions de dollars qui jadis étaient remis aux organismes communautaires des provinces de l'Atlantique sont maintenant coupés. Pourtant, le besoin de composer avec les effets de la pauvreté se fait de plus en plus grand. Le soutien gouvernemental accordé aux populations à risque a été réduit, laissant aux communautés la tâche de prendre en charge la clientèle larguée.

L'exclusion sociale

Cette pauvreté est différente de celle qui a été vécue au temps de la Dépression. Certains ont qualifié l'impact de cette pauvreté « d'exclusion sociale ». L'exclusion sociale est un processus par lequel des communautés ou des individus sont exclus de l'économie. Ils sont dévalorisés ou rejetés par la société. Ces gens – les mères monoparentales, les enfants, les jeunes, les personnes âgées vulnérables, les malades, les handicapés – n'ont pas accès aux ressources et aux possibilités qui sont considérées comme des droits dans la société. Peu importe les efforts qu'ils exercent, les obstacles qui les empêchent de s'intégrer à la société sont trop résistants. Pour ajouter à l'injure, on leur reproche de ne pas être capable de vaincre ces obstacles.

Nous sommes donc au bord du gouffre. En tant que Canadiens et Néo-Brunswickois, allons-nous baisser les bras et accepter les effets de la mondialisation comme des déterminants de l'avenir? Allons-nous laisser le Canada entrer dans les rangs du Tiers-Monde? Ou allons-nous faire preuve de courage et mettre en place des politiques gouvernementales saines pour changer le cours des événements (comme l'ont fait nos grands-parents et nos parents au cours de la première moitié du siècle)?

Une économie saine repose sur une société en santé

Plusieurs sont d'avis que les effets négatifs de la mondialisation constituent le prix inévitable à payer pour avoir une économie bien portante. Qui devons-nous croire? Les économistes ou les investisseurs de Bay Street? Les économistes semblent être d'accord sur le fait qu'une économie dynamique repose sur trois

L'impact de la pauvreté est pénétrant. Les problèmes de santé associés à la pauvreté sont bien connus. Parmi ceux-ci, on compte un poids inférieur à la naissance, une alimentation inadéquate, la mort infantile, les handicaps et les blessures à long terme, des troubles psychiatriques et des problèmes d'apprentissage scolaire. Les difficultés causées par la pauvreté augmentent le stress familial et réduisent la capacité d'adaptation des familles, ce qui en retour menace la santé émotionnelle des enfants... Une communauté ou un quartier au prise avec la pauvreté voit le développement sain de ses enfants et de ses jeunes menacé par des facteurs tels l'absence de logements ou de loisirs adéquats et la perte d'espoir.

*Points tournants
Santé Canada, 1997*

facteurs clés : (1) la productivité; (2) la répartition des revenus; et (3) l'accès au travail. Une économie se porte bien à la condition que les gens travaillent, qu'ils soient productifs et qu'ils jouissent d'un niveau de vie adéquat.

Ces trois facteurs fondamentaux qui définissent une économie bien portante, tels que préconisés par les économistes, ne sont pas si différents de ceux entérinés par les citoyens et les sociologues. Par conséquent, si les objectifs économiques sont semblables aux objectifs sociaux, pourquoi donc les Canadiens doivent-ils accepter la perturbation sociale comme un sous-produit nécessaire de la mondialisation? Au lieu d'accepter les coûts issus d'une économie mondiale instable comme un mal nécessaire, nous devons commencer à investir dans notre économie sociale. Le temps est venu d'investir dans le bien-être des communautés, des familles et des enfants. Si les arguments sociaux ne sont pas assez convaincants, ayons donc recours aux arguments économiques.

Qu'arrive-t-il lorsque nous n'investissons pas dans l'économie sociale?

Voici quelques-uns des coûts qui figurent à la note actuelle :

- Les dépenses fédérales annuelles imputées au système de la justice criminelle ont atteint les 10 milliards \$.
- Les coûts liés à la souffrance des victimes, à la perte de productivité et à d'autres conséquences du crime dont sont atteintes les personnes tout au long de leur vie ainsi que les communautés peuvent atteindre environ 35 à 46 milliards \$ annuellement.
- Les coûts annuels liés à la violence faite aux femmes canadiennes s'élèvent à 4,2 milliards \$.
- L'incarcération d'un jeune délinquant coûte jusqu'à 100 000 \$ par année.
- Nous dépensons davantage d'argent pour contrer le crime que pour faire instruire nos jeunes.
- Le célèbre Perry Preschool Program de l'État du Michigan a démontré qu'un investissement de 5000 \$ dans l'éducation des jeunes enfants génère plus de 28 000 \$ en dividendes au profit de la société.

Nous savons tous que la prévention est rentable. Mieux vaut prévenir que guérir. Investir davantage dans des stratégies de prévention permet aux gens d'aller chercher de l'aide avant la crise, plutôt qu'à cause de la crise. Malgré cela, les politiques et les programmes des secteurs publics et privés ne priorisent toujours pas la prévention. Le parti pris promouvant le traitement au frais de la prévention doit disparaître puisque nous n'avons plus les moyens de soutenir des traitements qui ne sont pas nécessaires.

L'investissement dans la sphère sociale

La notion d'investissement dans la sphère sociale fait référence à la confiance, au temps, à l'attention, au respect, aux politiques conçues de façon éclairée, aux ressources et à l'argent investis et aux décisions qui font en sorte que les personnes et les communautés puissent réaliser leur plein potentiel. Ce type

d'investissement équivaut à mettre au premier plan les questions de prévention et de promotion en matière de santé puisque chaque dollar génère un bon taux de rendement. Investir dans la sphère sociale profite à la majorité des citoyens et contribue à raffermir l'économie.

Les citoyens du Nouveau-Brunswick prennent conscience que les politiques désuètes doivent être transformées en « politiques gouvernementales éclairées ». La mondialisation a peut-être réduit le pouvoir des gouvernements mais les citoyens exigent toujours de leurs leaders gouvernementaux un engagement efficace visant à favoriser les débats publics et les actions de collaboration. Le temps est venu de réviser et d'amender la politique sociale.

Les trois fondements qui favorisent une politique gouvernementale éclairée au Nouveau-Brunswick

Nous recommandons que les investissements dans la sphère sociale au Nouveau-Brunswick soient réalisés sur les bases suivantes :

- les principes du leadership coopératif entre collectivité, gouvernement et secteur privé;
- la valorisation du potentiel des communautés;
- la mise en œuvre des ressources humaines et financières nécessaires.

Le leadership coopératif

Dans une société civile, les élus officiels des trois paliers gouvernementaux doivent se faire les défenseurs de la démocratie de participation, notamment au niveau local. Le récent processus de Renouveau de la politique sociale constitue un exemple d'un lieu d'échanges publics à la fois ouvert et protégé. Pour devenir coopératifs, les services gouvernementaux canadiens doivent réaménager les rouages de l'État pour faire en sorte qu'on tienne compte des citoyens, plutôt que de s'attendre à ce que ces derniers se retrouvent dans le dédale de services et de programmes. L'État doit aussi s'assurer le concours des citoyens en tant que participants engagés dans la poursuite des objectifs sociaux.

Adopter les principes du leadership coopératif représente un tournant majeur. La vision et les compétences dont feront preuve les hauts fonctionnaires détermineront dans quelle mesure le gouvernement peut réussir à faire des affaires avec les communautés. Les gouvernements devront faire appel à de nouvelles approches et de nouveaux outils en matière d'élaboration de politiques.

La mise en valeur du potentiel d'une communauté

Investir dans les communautés pour en accroître le potentiel suppose une approche et une démarche qui se veulent positives. Plutôt que de commencer par analyser le « problème », on procédera d'abord par un inventaire des atouts et des possibilités. Le leadership gouvernemental met l'accent sur les stratégies d'encadrement et d'encouragement tout en véhiculant l'idée que les communautés possèdent les ressources pour atteindre des objectifs communs.

Nous devons apprendre la différence entre gouverner et gérer, et ce à tous les paliers. Un dysfonctionnement organisationnel au sein des gouvernements, des communautés et des organismes privés relève souvent d'une absence de confiance (ou pire, de crédibilité) et de respect envers les gens et leur capacité de faire leur travail sans être encadrés.

Les ressources humaines et financières

Il n'y a rien de mal à aider des organismes communautaires en leur accordant un financement qui leur permettra de couvrir leurs frais d'opération. Le secteur à but non lucratif ne peut pas recruter des bénévoles ou appliquer une gestion efficace sans bénéficier d'un financement de base. Le financement constitue pour l'organisme une source de vie. Le secteur à but non lucratif a besoin d'argent et d'appui non financier de la part des secteurs publics et privés pour poursuivre son travail communautaire.

Un financement intermittent et à court terme empêche la mise œuvre d'actions stratégiques et efficaces. Nous avons besoin de meilleurs outils pour aller chercher un financement ciblé promouvant le rendement des investissements des contribuables. L'investissement stratégique dans les organismes communautaires devrait en fait réduire l'occurrence de la dépendance. Les investissements des secteurs publics et privés peuvent aider les organismes communautaires à négocier un financement auprès d'autres donateurs, tels que les fondations, les organismes et les citoyens locaux.

Les gouvernements ont la possibilité de faire des choix et ceux-ci reposent en grande partie sur nos convictions politiques et les valeurs que les citoyens insufflent à la vie politique.

Keith G. Banting

Le temps est venu d'engager un dialogue

Maintenant que nous avons maîtrisé les dépenses budgétaires pour éviter de transmettre à nos enfants un excédent de dettes, nous devons maintenant mettre à jour les politiques sociales pour éviter de leur léguer les conséquences et les coûts de la pauvreté, des problèmes de santé, de l'analphabétisme et du crime.

Il est temps de s'asseoir ensemble pour élaborer des stratégies concrètes qui nous mèneront à investir dans le bien-être des enfants, des familles et des communautés du Nouveau-Brunswick.

Introduction

L'objectif du présent document est d'amorcer une discussion qui mènera à définir comment les gouvernements et les communautés peuvent travailler ensemble pour surmonter les obstacles qui maintiennent les gens à faible revenu dans un état de pauvreté et d'exclusion au Nouveau-Brunswick. Ce document présente les grandes lignes des stratégies concrètes en faveur de l'investissement dans la sphère sociale.

De nos jours, nombreux sont les gens qui sont exclus de l'économie. Cette dernière n'a pas besoin de leur travail et probablement ni de leur pouvoir d'achat. Si vous êtes exclu de l'économie, vous êtes exclu aussi de la société. Bien

que les économistes nous assurent que le marché du travail s'ajustera éventuellement, comme il l'a fait au tournant du siècle, d'autres ne peuvent s'empêcher de s'interroger : « Mais qu'advient-il s'il ne s'ajuste pas? »

Angus Reid, le sociologue canadien et spécialiste des sondages, est inquiet face à cette possibilité. « Que se passera-t-il si nous n'avons plus besoin des êtres humains? », s'interroge-t-il. Jadis, les chevaux étaient partout. Pour l'économie, ils représentaient une importante source d'énergie et fournissaient un travail d'envergure. Toutefois, ils ont été remplacés par la locomotive à vapeur, le tracteur et l'automobile. Une fois qu'ils ne furent plus utiles à l'être humain, ils commencèrent à disparaître. M. Reid espérait que le marché du travail s'ajusterait éventuellement aux changements technologiques mais par la suite, il a pris connaissance des idées de l'économiste Wassily Leontief, lauréat du Prix Nobel :

Le monde où les êtres humains sont considérés comme le plus important facteur de production est voué à diminuer, de la même manière que le rôle du cheval dans la production agricole a diminué pour ensuite être éliminé par l'introduction du tracteur³.

« L'exclusion sociale » est un processus selon lequel des individus ou des communautés n'ont pas accès aux ressources et aux possibilités qui sont considérées comme des droits dans la société. En milieu rural et urbain du Nouveau-Brunswick, les personnes exclues sont exposées à vivre l'isolement, la discrimination, le racisme, le manque d'accès aux services, l'exclusion du processus décisionnel et / une piètre qualité de vie.

Le Groupe de référence du Nouveau-Brunswick reconnaît que l'impact de la technologie, de la mondialisation et de nombreux autres facteurs mène à l'exclusion sociale et économique des communautés, des familles, des jeunes et des enfants. Des politiques gouvernementales désuètes conduisent à « l'exclusion sociale », et c'est ce qui se produit lorsque des gens ou des régions souffrent de problèmes liés tels que le chômage, le manque de formation, les revenus faibles, les logements inadéquats, un haut taux de criminalité, des problèmes de santé, la pauvreté et l'éclatement de la famille⁴.

Les Néo-Brunswickois ont sûrement à cœur l'inclusion de toute la population (les jeunes, les enfants, les handicapés et les aînés) dans la société. Leur contribution à la société n'est certainement pas sans valeur ou dénudée de sens. Les coûts cachés de l'exclusion, en termes social et financier, sont beaucoup trop élevés.

Pour assurer l'inclusion des personnes ayant à surmonter des obstacles qui les empêchent de participer pleinement à l'économie, nous avons besoin « d'investir dans la sphère sociale ». La notion d'investissement dans la sphère sociale fait référence à la confiance, au temps, à l'attention, au respect, aux politiques conçues de façon éclairée, aux ressources et à l'argent investis et aux décisions qui font en sorte que les personnes et les communautés puissent réaliser leur plein potentiel. Ce type d'investissement équivaut à mettre au premier plan les questions de prévention et de promotion en matière de santé puisque chaque dollar génère un bon taux de rendement. Investir dans la sphère sociale profite à la majorité des citoyens et contribue à raffermir l'économie.

Ce document vise à présenter des preuves qui ramènent à la réalité et à favoriser un dialogue parmi les citoyens du Nouveau-Brunswick et les décideurs quant à la façon de transformer la politique sociale dans cette province en vue de renforcer l'économie sociale. Ce document fait état de notre réflexion collective. Nos préoccupations sont fondées sur l'expérience directe et validées par des chercheurs canadiens qui, avec minutie, posent des questions difficiles, amassent des données et trouvent un sens à tous les changements qui caractérisent notre monde contemporain.

Ce document tente de répondre aux questions suivantes : Que signifie « investir dans la sphère sociale »? Pourquoi devrions-nous investir dans le bien-être des enfants, des familles et des communautés? Où devons-nous investir notre temps, nos talents et nos ressources? Quelles sont les stratégies à adopter pour réduire la pauvreté? Quels sont les éléments qui constituent la fondation sur laquelle nous devons construire pour renforcer l'économie.

Le vent du changement

Des temps palpitants...

Le Nouveau-Brunswick vit des temps palpitants. Après une période de dix ans au cours de laquelle la politique gouvernementale mettait l'accent sur le développement économique et l'amélioration de la fierté de ses citoyens, la province a maintenant confiance en ses capacités. Cinquante-deux chefs d'état de pays francophones ont récemment séjourné dans le sud-est du Nouveau-Brunswick pour jouir de l'hospitalité néo-brunswickoise (septembre 1999). Les regards se sont allumés. Le monde a admiré les terres, la mer et les deux cultures différentes qui s'épanouissent ensemble.

Le gouvernement fédéral a enfin un surplus à gérer : réduction d'impôts ou nouvelles dépenses? Voilà les grandes questions à l'ordre du jour. À l'occasion de la rencontre des Premiers ministres qui a eu lieu en août 1999, le reste du Canada était impressionné par le nouveau Premier ministre du Nouveau-Brunswick. Celui-ci a contribué à forger un consensus concernant une approche équilibrée qui mettait d'avant « une meilleure compétitivité par le biais d'une combinaison de réduction d'impôts fédéraux et la mise en œuvre complète du programme Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux en vue de financer des programmes sociaux tels que les soins de santé et l'éducation postsecondaire⁵. » Le gouvernement fédéral consulte le pays sur « la question des enfants et de leur bien-être » et des rumeurs circulent à l'effet que le budget canadien pour l'an 2000 sera celui des enfants.

Les Néo-Brunswickois sont remplis de fierté et d'enthousiasme. L'économie roule bien. Dans peu de jours, l'horloge sonnera le coup de minuit, amorçant le début d'un nouveau millénaire. Une époque de 1000 prendra fin. Les vents vivifiants du changements soufflent.

Un enfant naît à la veille du Nouvel An 2000. Quel sera l'avenir de cet enfant du millénaire? Sera-t-il à risque? Sera-t-il entouré de deux parents actifs, d'une famille étendue aimante, d'une communauté soutenant? Un enfant nous est né.

...Mais aussi des temps inquiétants

L'ère politique la plus récente au Nouveau-Brunswick a amené la croissance et le changement dans certains secteurs de l'économie, notamment dans les domaines de la technologie de fine pointe et des communications⁶. Toutefois, tous ces changements n'ont pas été positifs pour le secteur à but non lucratif. Ne frappant pas seulement le Nouveau-Brunswick, ceux-ci ont entraîné :

- une réduction des ressources de financement;
- un mouvement vers la centralisation des services; et
- le retrait du soutien qu'accordait le gouvernement aux organismes à but non lucratif : les groupes caritatifs et communautaires.

Les effets produits suscitaient l'enthousiasme chez les défenseurs des politiques économiques du Nouveau-Brunswick. L'importation d'entreprises et d'emplois au Nouveau-Brunswick ainsi qu'une transition fondamentale vers une économie axée sur la connaissance ont été appréciées. La province se devait de devenir plus concurrentielle sur le marché international, mais les critiques craignaient que les nouveaux emplois génèrent des revenus faibles et instables, avec peu de retombées durables et à long terme pour la province. D'autres dénonçaient comme éthiquement et financièrement douteuses les mesures fiscales incitatives mises en place pour attirer les entreprises dans la province, lesquelles incluaient une diminution des taux de compensation et des avantages sociaux pour les travailleurs⁷.

Ce n'est pas toutes les communautés du Nouveau-Brunswick qui ont bénéficié d'un « miracle ». La péninsule acadienne vit une crise sociale et économique : des problèmes dans l'industrie des pêches, l'impact négatif de la mondialisation sur l'économie régionale, l'exode des jeunes, l'analphabétisme et l'emploi saisonnier. Cette économie rurale dépend du secteur des services qui, lui, crée une dépendance nécessaire envers les programmes sociaux. Les secteurs des pêches et forêts sont aussi dépendants de l'assurance-emploi que les travailleurs sur lesquels ils dépendent. Les compressions au niveau de l'assurance-emploi ont provoqué une perte de revenu d'environ 250 \$ par mois pour chaque prestataires. Certains ne sont même pas admissibles. Au fil de la réduction graduelle de ces programmes universels, l'importance des disparités régionales devient frappante (p. ex. la péninsule acadienne) et la situation dans le reste de la province plus surprenante puisque les citoyens dépendent des paiements de transfert (assurance-emploi et soutien du revenu) pour subvenir à leurs besoins au cours des périodes où l'industrie n'a pas besoin d'eux.

Toutes ces pressions ressenties à l'échelle locale sont causées par les forces les plus importantes de la « mondialisation » – l'intégration croissante des marchés internationaux en matière de biens et services (incluant les services financiers). Les frontières économiques s'ouvrent de façon impressionnante. Les multinationales organisent la production en fonction de stratégies internationales. Les nouveaux systèmes d'information, de télécommunications et de conception et fabrication assistées par ordinateur transforment la production. Celle-ci requiert moins de travailleurs et ceux qui demeurent en poste doivent détenir davantage de compétences. Au Canada, le commerce international croît

Personne ne sait où est né le 6e milliard bébé. Quel sera l'avenir des enfants du millénaire? Quelle qualité de soins et d'attention les enfants du Nouveau-Brunswick pourront-ils espérer au cours des prochaines six précieuses années de leur formation? L'école répondra-t-elle à leurs besoins particuliers? Leurs parents seront-ils assez aisés pour ajouter à la formation scolaire des activités sportives et des cours de musique, d'art et de danse jadis offerts par l'école publique?

plus rapidement que le commerce interprovincial. Nous dépendons profondément du marché international, et surtout des États-Unis. Apparemment, nul autre pays membre de l'OCDE n'est aussi dépendant du marché d'un seul pays. La plupart préfèrent une plus grande répartition des risques⁸.

La fatigue de l'après-déficit frappe fort

L'une des stratégies mise en œuvre par le gouvernement fédéral pour réduire le déficit fédéral fut de couper les dépenses dans les programmes sociaux. On s'attendait à ce que le secteur à but non lucratif prenne en charge la clientèle larguée. Le gouvernement diminua aussi le financement des organismes caritatifs enregistrés et ceux-ci furent durement touchés par les compressions. Selon un estimé du Centre canadien de philanthropie, chaque réduction de 1 % en subventions et transferts gouvernementaux accordés aux organismes caritatifs nécessite une augmentation de dons provenant d'individus de 5,8 % pour maintenir l'état de financement normal⁹. Ces dons n'entrent pas à une vitesse vertigineuse. Les leaders communautaires sont épuisés. Les bénévoles sont fatigués.

Le secteur à but non lucratif : épuisé et découragé

Les millions de dollars qui jadis étaient remis aux organismes communautaires des provinces de l'Atlantique sont maintenant coupés. Toutefois, les responsabilités des groupes communautaires qui demeurent ne diminuent pas, puisque la pauvreté et les problèmes tels que la délinquance juvénile, les problèmes de logement et les taux de grossesse chez les adolescentes sont à la hausse.

Au cours des dernières années, les gouvernements provinciaux et fédéral ont retiré leur contribution destinée à financer les coûts de gestion de base du secteur à but non lucratif. C'est une façon qu'ont les gouvernements de dire aux communautés qu'ils ne valorisent pas le travail du secteur à but non lucratif¹⁰. On s'attend à ce que les organismes communautaires soient complètement affranchis du gouvernement sur le plan financier et mènent des campagnes de financement pour couvrir les salaires du personnel, le loyer et les frais généraux.

Bien que cette transition ait eu des effets positifs (création de partenariats, accroissement des réalisations avec moins ressources), elle a aussi fait des dégâts. Sans personnel, les bénévoles ne peuvent pas être mobilisés; il ne peut y avoir de collectes de fonds; le travail de base est sérieusement entravé. Certains organismes n'en peuvent plus et ferment leurs portes. D'autres sont harcelés par Revenu Canada, qui a trouvé un autre secteur à vérifier.

L'argent des coffres de l'État qui est réellement dirigé vers le secteur à but non lucratif comporte tellement de conditions que les organismes communautaires sont parfois tentés de s'en passer. Les projets spéciaux entravent souvent la capacité de l'organisme à remplir sa mission première. Seul un petit pourcentage des fonds gouvernementaux (et même encore) peut être utilisé pour payer les frais généraux.

Le problème de la pauvreté infantile au Canada est ahurissant. Les pauvres sont vraiment pauvres. Le problème va en s'aggravant.

L'Institut canadien de la santé infantile

À une certaine époque, le gouvernement respectait l'engagement du secteur à but non lucratif, celui de mener des actions bénéficiant la population. Il favorisait des organismes, telles les Infirmières de l'Ordre de Victoria, auxquels il faisait appel pour des contrats de sous-traitance. Ce n'est plus le cas. Aujourd'hui, le secteur à but non lucratif doit concurrencer de plein fouet avec les entreprises du secteur privé, ce qui le transforme de façon fondamentale. Bien qu'il soit encore temps pour le secteur à but non lucratif de se restructurer, il faut espérer que le « troisième » secteur profitera des erreurs commises par le secteur privé et public en restructuration plutôt que de déperir.

De nombreux groupes ont l'impression que les décisions sont prises dans les coulisses de l'État sans que les groupes les plus touchés ne soient consultés. Des organismes communautaires possédant des idées novatrices et dynamiques sont frustrés par le fait que le gouvernement n'est pas intéressé à investir. Établir des « partenariats » avec l'État dans le but d'atteindre des objectifs communs est rarement un processus facile et exige des ressources supplémentaires que les organismes ne possèdent pas. La valeur du temps investi et de l'effort déployé pour négocier l'approbation d'un projet peut être plus grande que la valeur de l'argent demandé.

La famille : inquiète, exclue

En ce qui a trait aux familles, il y a lieu aussi de s'inquiéter. Les compressions ont nui au bien-être des pauvres et ont désavantagé les plus hardis. Lorsque la musique disparaît de l'école, les familles qui ont un surplus de revenu sollicitent les services d'un professeur de musique. Lorsque les services de santé deviennent de moins en moins accessibles, les familles plus aisées paient pour des services de rechange. Plus vous êtes financièrement aisé, plus vous pouvez vous prémunir contre les effets des compressions dans les services sociaux. Les membres de la société ne vivent pas les effets de ces compressions de la même manière. Les effets des réductions portent atteintes aux pauvres, de manière directe et indirecte¹¹.

L'État offre encore des programmes sociaux mais ce n'est pas toujours clair à savoir si ceux-ci répondent de manière efficace aux besoins réels de leur clientèle¹². Des études récentes ont démontré que les changements apportés aux programmes sociaux ne répondent pas aux besoins des personnes handicapées, des mères monoparentales et des communautés autochtones¹³. Les critiques, y compris les économistes, soulignent le besoin de réviser les programmes – la conception, la mise en œuvre et les méthodes d'évaluation – pour que leur efficacité et leur impact puissent être mesurés¹⁴.

L'État : bat-il en retraite ou est-il prêt à relever le défi?

De plus en plus, on s'attend à ce que l'éthique de l'altruisme et de l'interdépendance remplace le courant d'individualisme et de sécurité sociale qui ont dominé au cours des vingt dernières années. Il semble exister une hypothèse selon laquelle l'État n'a plus besoin d'intervenir directement puisqu'on s'attend à ce que les communautés s'autorégulent et règlent leurs propres problèmes. L'action collective et l'autosuffisance sont devenues les nouvelles formes de

*Le bébé né à la veille
du Nouvel An
grandira-t-il dans la
pauvreté? Si oui, cet
enfant fera face à de
nombreux obstacles qui
l'empêcheront de
s'épanouir et de vivre
une vie heureuse.*

protection sociale. Plutôt que d'assumer un rôle de premier plan, l'État s'est retiré et est devenu un intervenant de dernier recours. Les gouvernements semblent s'attendre à ce que le secteur privé et les groupes communautaires assurent la sécurité de leurs citoyens sans qu'il n'ait à fournir les politiques, les mesures incitatives et les ressources nécessaires.

La présence d'un mécontentement croissant au Nouveau-Brunswick a généré des pressions sur l'ancien gouvernement, lequel fut amené à réviser les politiques sociales et la mise en œuvre des programmes sociaux. Le temps était venu de renouveler les fondements de la politique sociale, qui n'avaient pas été révisés depuis de nombreuses années. À l'automne 1998, le gouvernement a mis en place le Comité spécial du Cabinet sur le renouvellement de la politique sociale et le Secrétariat interministériel de la politique sociale. Un processus consultatif a eu lieu. Les gens mirent de côté leur cynisme et participèrent à des rencontres qui ont eu lieu partout dans la province. On espérait que le gouvernement se pencherait sur la question de la politique sociale et financière.

Puis vinrent les élections. Le processus de révision de la politique sociale fut arrêté et le nouveau gouvernement pris l'engagement suivant : « Nos programmes sociaux assureront la dignité et une vie pourvue de sens à ceux qui auront besoin d'aide, tout en reconnaissant l'importance de fournir l'appui et les ressources nécessaires pour consolider un environnement dans lequel les Néo-Brunswickois pourront travailler ensemble, accéder à l'autonomie et se prendre en main¹⁵. »

Nous sommes d'accord. Le temps est venu de passer à l'action. C'est maintenant que nous devons agir pour empêcher que ne se creuse davantage le fossé entre les riches et les pauvres.

La pauvreté : une perte de futur capital social

Je suis convaincu que la pauvreté infantile constitue, pour cette génération, le grand défi en matière de politique sociale.

Paul Martin
ministre des
Finances
janvier 1997

Il existe peu de sujets sur lesquels s'entendent les partis politiques opposés et les groupes d'intérêts disparates, mais la question qui fait l'objet d'une entente unanime est celle de la pauvreté et de ses effets sur les enfants. Les enfants et les jeunes représentent l'avenir de la société canadienne et la condition qu'ils vivent aujourd'hui influera sur leur performance future en tant que citoyens et leaders.

La pauvreté influence tous les aspects de la santé des enfants. La santé et le bien-être des enfants ne peuvent être séparés de la santé et du bien-être de leur famille¹⁶.

Il y a six ans, l'Institut canadien de la santé infantile décrivait la situation sans détours¹⁷ :

Le problème de la pauvreté au Canada est ahurissant. Les pauvres sont vraiment pauvres. Le problème s'aggrave. Les enfants qui sont pauvres ne jouissent pas du même état de santé que les enfants qui ne le sont pas.

Les enfants pauvres sont en moins bonne santé que les autres enfants¹⁸. Il y a davantage de risques qu'un enfant pauvre naisse prématurément, que son poids à la naissance soit peu élevé, et qu'il souffre de troubles physiques, affectifs ou sociaux. C'est un enfant qui risque d'être hyperactif, de présenter des troubles sur les plans affectif et comportemental, et d'avoir des démêlés avec la justice.

Les enfants pauvres quittent l'école plus tôt et sont en général moins scolarisés que les enfants qui ne sont pas pauvres. Le taux de décrochage chez les enfants qui sont pauvres est deux fois plus élevé que chez les enfants qui ne le sont pas¹⁹.

Les enfants pauvres font face à de plus grands risques en matière de santé et de sécurité, puisqu'ils vivent dans des milieux non sécuritaires. Les logements dans lesquels ils vivent vont plus souvent nécessiter des réparations importantes. De plus, peu seront dotés de dispositifs de sécurité, tels des détecteurs de fumée. Les enfants pauvres vont plus souvent vivre en centres d'urgence pour enfants ou en foyers d'accueil²⁰.

Les enfants pauvres ont des comportements plus à risques. Ils sont plus susceptibles de fumer, de consommer des drogues ou d'avoir un problème d'alcool. Ils sont peu enclins à avoir recours au contrôle des naissances : les jeunes adolescentes provenant de familles à faible revenu ont cinq fois plus de possibilités de tomber enceintes que les autres. Les adolescents vivant dans une famille pauvre sont moins susceptibles d'avoir recours au condom pour se protéger des maladies transmises sexuellement²¹.

Une analyse récente des statistiques et des tendances démontre que²² :

- la pauvreté infantile augmente dans la région de l'Atlantique;
- les enfants de familles monoparentales dirigées par un parent féminin sont davantage menacés par la pauvreté, et cette tendance est à la hausse;
- le taux de pauvreté chez les enfants autochtones est plus élevé et la pauvreté plus profonde que chez les enfants non autochtones;
- il y a très peu de statistiques concernant les enfants noirs et les enfants de minorités visibles;
- il y a très peu de statistiques concernant les jeunes qui vivent en marge de la société (les enfants de la rue) mais tout indique que leurs besoins sont criants et que leur nombre va en augmentant.

En 1989, la Chambre des communes adoptait à l'unanimité une résolution ayant pour objectif « l'élimination de la pauvreté infantile d'ici l'an 2000 », la situation s'est aggravée. Une décennie plus tard, les statistiques révèlent que non seulement notre pays n'a pas atteint cet objectif mais que les niveaux de pauvreté ont augmenté et que les indicateurs d'équité sociale sont à la baisse. Plus de 1,4 millions d'enfants canadiens vivent maintenant dans la pauvreté, ce chiffre étant le plus élevé de notre histoire²³.

La pauvreté est l'ennemi juré du bonheur des êtres; de toute évidence, elle détruit la liberté et rend certaines vertus impossible sinon extrêmement difficile à pratiquer.

Samuel Johnson

Les enfants vivent dans la pauvreté quand leur(s) parent(s) ou leur(s) pourvoyeur(s), et donc leur famille, ne peuvent pourvoir à leurs besoins de façon adéquate. Souvent, la présence même d'enfants augmente le risque de devenir pauvre, lorsque les structures sociales de soutien aux familles ne sont pas en place ou lorsque les emplois n'offrent pas de rémunérations adéquates. La « pauvreté infantile » ne doit pas être isolée des conditions sociales qui l'ont créée. Elle ne doit pas non plus détourner notre attention de la pauvreté en général.

La pauvreté au Canada a un visage féminin. En 1994, le revenu moyen chez les Canadiennes travaillant à temps plein représentait 70 % de celui des hommes, un chiffre qui n'a guère changé depuis des décennies²⁴. En 1994, au Nouveau-Brunswick, les femmes qui travaillaient à temps plein gagnaient 64 % de ce que gagnaient les hommes, un chiffre qui ne dépasse le pourcentage enregistré en 1971 que de deux points. Dans un rapport publié en 1996, le Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick soulignait que si la situation continuait à « progresser » à ce rythme, la rémunération des femmes détenant des emplois à temps plein atteindrait la parité avec celle des hommes dans environ 400 ans²⁵. Ces données sont plutôt décourageantes, mais le revenu d'un travail à temps plein, si insatisfaisant soit-il, est considéré comme un luxe pour beaucoup de femmes sur le marché du travail.

Les changements démographiques influent sur la main-d'oeuvre qui compte beaucoup plus de mères occupant des emplois à l'extérieur du foyer. Les femmes occupent plus souvent des emplois à temps partiel que les hommes et des postes à faible rémunération. Le pourcentage de la main-d'oeuvre féminine est passé de 13 % en 1911 à près de 50 % aujourd'hui²⁶. Les femmes occupent le marché du travail à raison de 69 % sur le plan nationale et 54 % à l'échelle du Nouveau-Brunswick²⁷. Le profil de la travailleuse s'est aussi transformé au cours des dernières décennies. De nos jours, les femmes qui travaillent sont probablement des mères, mariées ou célibataires, qui travaillent pour subvenir aux besoins de leur famille²⁸. Le Conseil national du bien-être social a identifié trois principales catégories de femmes pauvres au Canada²⁹ :

- les femmes célibataires âgées de moins de 65 ans – 40 % sont pauvres;
- les femmes célibataires âgées de plus de 65 ans – 45 % sont pauvres;
- les mères monoparentales âgées de moins de 65 ans, avec des enfants âgés de moins de 18 ans – le taux de pauvreté pour ce groupe est de 61 %, et même davantage dans la région de l'Atlantique, soit 74 %³⁰.

Lorsque les femmes sont pauvres, leurs enfants sont pauvres. Il existe un lien symbiotique entre le statut de parent et les obstacles dressés par le marché du travail, puisque les énormes changements sociaux qui ont été relevés dans les caractéristiques de la main-d'oeuvre au cours du siècle n'ont pas été accompagnés de changements comparables quant aux rôles domestiques des femmes et à la perception de leurs responsabilités. La contribution non rémunérée des femmes à l'économie mondiale est évaluée à 11 billions \$, un chiffre qui nous force à confronter le fait que « la pleine reconnaissance de la contribution économique des femmes transformera complètement toutes les prémisses socioéconomiques sur lesquelles nous avons fondé, à tort, les relations entre les sexes³¹. Le Canada a réalisé des progrès au cours des dernières années en regard de la reconnaissance

Notre bébé du Nouvel An qui naîtra au Nouveau-Brunswick naîtra-t-il d'une mère monoparentale? Dans la région de l'Atlantique, 74 % des mères monoparentales âgées de moins de 65 ans et ayant des enfants de moins de 18 ans sont pauvres. En 1996, le Nouveau-Brunswick comptait 29 435 familles monoparentales. Parmi celles-ci, 24 595 étaient dirigées par des femmes, un chiffre supérieur à celui de 1991, soit 21 995.

et de l'évaluation de la valeur du travail non payé des femmes. Le recensement de 1996 contenait, pour la première fois, des questions concernant le travail non rémunéré exécuté au foyer. Une étude récemment menée au Canada révélait que les femmes assumaient une charge de travail totale supérieure à celle des hommes mais que leur part de travail rémunéré était encore inférieure³². Dans un contexte où les changements démographiques récents indiquent un vieillissement de la population, la position des femmes en tant qu'exécutantes de la plus grande part du travail non rémunéré n'est pas prête à changer³³.

Les femmes et les personnes dont elles prennent soin font face à une plus grande charge de travail dans une atmosphère où les ressources sont plus rares et l'intolérance en regard de la pauvreté plus élevée. Marilyn Waring souligne que « le refus de reconnaître la production économique et la reproduction (des femmes) en tant que travail constitue une violation fondamentale et universelle des droits de la personne³⁴.

La pauvreté exerce une influence sur la société et affaiblit notre économie. La pauvreté influe sur la santé et l'avenir de tous les enfants.

Les jeunes... sont la prochaine génération de futurs parents, et plusieurs entreront bientôt ce seront eux qui fonderont des familles. Les difficultés économiques vécues par les jeunes qui ne peuvent développer des racines soutenant dans le cadre du marché du travail sont précurseuses d'une autre génération d'enfants pauvres au Canada³⁵.

Nos enfants comptent-ils ou non pour nous? Sommes-nous prêts ou non à investir dans nos ressources humaines plus fragiles? Les dollars que nous investiront maintenant rapporteront-ils des dividendes dans le futur? Si oui, où investissons-nous? Quels politiques, programmes et entreprises constituent des investissements éclairés?

Investir dans la sphère sociale produit de saines retombées

Une économie en santé repose sur une société en santé

Même si les Canadiens ont réussi à équilibrer le budget fédéral, le sentiment perdure selon lequel c'est « la raison économique », et non les objectifs sociaux, qui doit orienter les décisions du gouvernement fédéral en matière de politiques. Or à quelle théorie économique souscrivons-nous en adoptant une telle perspective³⁶? Les économistes semblent s'accorder sur le fait qu'il existe trois conditions clés permettant d'évaluer la santé d'une économie : (1) la productivité; (2) la répartition des revenus; et (3) l'emploi³⁷. Une économie n'est considérée comme saine que si les individus d'une société ont un emploi, sont productifs et jouissent d'un niveau de vie adéquat.

La pauvreté influera sur la santé du bébé né au Nouveau-Brunswick le jour du Nouvel An. La santé et le bien-être du nourrisson ne peuvent être dissociés de la santé et du bien-être de ses parents et de sa famille. Plus les gens sont pauvres, plus ils auront des problèmes de santé.

Les facteurs importants sur le plan économique sont la productivité, la répartition des revenus et le taux de chômage. S'ils se situent à un niveau satisfaisant, tout ira pour le mieux; sinon, rien ne fonctionnera. En dépit de ce fait, les orientations en matière d'économie ne se soucient guère de ces grandes tendances.

Paul Krugman

La productivité fait référence à la capacité pour un pays d'accroître le rendement de chaque travailleur. L'importance de ce facteur ne réside pas tant dans le fait qu'il rend un pays concurrentiel mais plutôt, qu'il demeure la meilleure façon d'augmenter le niveau de vie de ses citoyens. La compréhension de ce facteur échappe à un grand nombre; même les économistes ne savent expliquer pourquoi, après une période de croissance dans les années 1960 et 1970, la productivité a connu un ralentissement puis la stagnation³⁸.

La répartition des revenus. Une échelle de répartition raisonnable des revenus d'emploi constitue l'objectif à atteindre. Une économie malsaine se caractérise par la concentration d'une poignée de riches au haut de l'échelle et d'un grand nombre de pauvres à l'autre extrémité. Bien que certains ne considèrent pas que la répartition des revenus constitue une question d'intérêt public importante, des économistes ont démontré que les variations sur l'échelle de répartition des revenus ont eu des retombées plus importantes sur la vie des individus que les gestes délibérés posés par l'État.

L'emploi et le chômage. Un taux de chômage élevé signifie que des travailleurs normalement productifs demeurent sous-utilisés, ce qui empêche l'économie de tourner aussi bien qu'elle le pourrait. Pourquoi le chômage est-il une préoccupation? Parce qu'un taux de chômage élevé génère une pauvreté constante. Une société au sein de laquelle les jeunes ne peuvent s'intégrer rapidement au marché du travail n'est pas le type de société à laquelle les Canadiens aspirent. Ceux-ci valorisent le travail. (En fait, ce sont des accros du travail³⁹.)

Les trois facteurs clés qui, aux yeux des économistes, définissent ce qui constitue une économie saine, ne diffèrent pas outre mesure de ceux qui sont mis en valeur par les sociologues. Si, par conséquent, les objectifs économiques reflètent les buts sociaux, qu'est-ce qui nous empêche d'investir dans les communautés, les familles et l'enfance? La tendance à railler les efforts de l'État en vue d'investir dans la sphère sociale serait-elle devenue une mode, alimentée par la baisse de crédibilité des gouvernements ces dernières années? Les citoyens canadiens croient-ils vraiment que l'argent des contribuables est gaspillé par l'État?

Donald Savoie analyse l'hystérie ambiante concernant les dépenses gouvernementales de la manière suivante :

Il y a trente ans, on faisait pleinement confiance au secteur public et tous croyaient que l'État devrait jouer un rôle plus important au sein de la société. Le secteur privé, par contre, ne jouissait d'aucune confiance; on accusait constamment ses membres d'avarice, on leur reprochait de prospérer aux dépens de l'État, d'être de mauvais citoyens peu ou aucunement préoccupés par le bien commun. C'est tout le contraire aujourd'hui. Le secteur privé ne peut rien faire de mal, semble-t-il, alors que de manière générale on considère que l'État est synonyme d'incompétence et de gaspillage⁴⁰.

Que signifie « investir dans la sphère sociale? »

La notion d'investissement dans la sphère sociale fait référence à la confiance, au temps, à l'attention, au respect, aux ressources et à l'argent investis et aux décisions qui font en sorte que les personnes et les communautés puissent réaliser leur plein potentiel. Ce type d'investissement équivaut à mettre au premier plan les questions de prévention et de promotion en matière de santé puisque chaque dollar investi se traduit par des résultats. Investir dans la sphère sociale profite à la majorité des citoyens et contribue à raffermir l'économie.

Qu'est-ce qui constitue le meilleur investissement? Une usine de fabrication de pneus ou une nouvelle école? Qui en profitera? Laquelle des deux rapportera les meilleures retombées pour l'ensemble des citoyens? Certains prétendent que les investissements faits par l'État empêchent le secteur privé de jouer son rôle légitime. D'autres argumentent que construire une école avec l'argent des impôts contribue davantage à l'économie que la construction d'une usine de fabrication de pneus à l'aide de deniers privés (et publics). L'école pourrait représenter le meilleur investissement puisqu'elle éduquera de jeunes gens qui contribueront ensuite leur savoir-faire et leur force de travail à l'économie. Un système d'éducation de qualité supérieure qui sert à former des générations entières de citoyens productifs mène à une société saine. Ceci a été prouvé par la recherche démontrant que le niveau d'éducation constitue un des déterminants de la santé⁴¹.

Les retombées des investissements réalisés dans la sphère sociale profitent à tous, y compris le secteur privé. Il s'agit d'un type d'investissement équitable, dont bénéficient autant les riches que les pauvres, les personnes handicapées et les personnes non handicapées, les jeunes et les personnes âgées; de plus, il contribue à raffermir l'économie.

Pourquoi les contribuables devraient-ils insister pour que l'État demeure l'agent responsable de l'investissement dans la sphère sociale? Ne devrait-on pas exiger du secteur privé qu'il fasse sa part, au sein d'une économie dont la tendance va vers la privatisation et la déréglementation? Or il est une réalité économique qui ne peut être occultée : le secteur privé n'investit pas dans les biens publics. Énoncé de manière plus simple, cela revient à dire que l'argent des contribuables va à la défense, à la santé, à l'éducation et à l'entretien des routes précisément parce que le secteur privé n'investit pas dans les secteurs dont il ne peut facturer les services⁴².

L'État, en sa capacité de percevoir des taxes et des impôts, peut investir dans tous les services publics sur lesquels nous comptons tous, y compris le secteur privé. Cet investissement social se traduit par des retombées tels que des taux réduits de criminalité et de violence, une augmentation du niveau de vie, l'équité sociale, et une amélioration des conditions de santé.

Si la mère du bébé du millénaire vit dans la pauvreté, il y a davantage de risques que celui-ci ou celle-ci naisse prématurément, que son poids à la naissance soit peu élevé, et qu'il souffre de troubles physiques, affectifs ou sociaux. C'est un enfant qui risque d'être hyperactif, de présenter des troubles sur les plans affectif et comportemental, et d'avoir des démêlés avec la justice.

Ce qu'il pourrait en coûter si nous n'investissons pas dans la sphère sociale

Déterminants de Santé

- Revenu et statut social
- Réseau de solidarité sociale
- Éducation
- Emploi et conditions de travail
- Environnement social
- Environnement physique
- État de santé
- Capacité et stratégies d'adaptation
- Développement de l'enfant
- Bagage génétique
- Services de santé
- Rapports sociaux entre les sexes
- Facteurs culturels

Si le bébé du millénaire grandit dans la pauvreté, il sera susceptible de quitter l'école plus tôt et d'être moins scolarisé(e) que les autres enfants. Cet(te) enfant aura-t-il accès aux programmes en matière de troubles d'apprentissage? Le taux de décrochage chez les enfants pauvres est deux fois plus élevé que chez ceux qui ne le sont pas.

Tous connaissent l'adage selon lequel il vaut mieux prévenir que guérir. Les budgets fédéral et provinciaux ne reflètent pourtant en rien cette maxime. « Les économies qu'on dit avoir réalisées aujourd'hui se traduiront en fait par des dépenses plus importantes puisque tout ce qui a été accompli, c'est de remettre celles-ci à plus tard⁴³ ».

Les deniers publics épargnés après avoir réduit les transferts aux provinces pour les programmes à l'intention des familles monoparentales devront éventuellement être réinvestis dans les programmes et les services destinés à réintégrer les jeunes s'étant tournés vers le crime à cause des conditions vécues durant l'enfance. Le docteur Ross nous fournit ici un exemple concret :

Il est ironique de constater que notre discours pieux, concernant le besoin et l'urgence de réduire le déficit pour alléger le fardeau des générations à venir, ne tient pas compte du « déficit social » que nous allons léguer à mesure que les services, les programmes et l'aide sociale passent au couperet. Un bébé qui fait un séjour aux soins néonataux coûte au système de santé 8400 \$ par semaine. S'il s'y retrouve parce que sa mère souffrait de malnutrition et que son poids à la naissance était insuffisant, quel montant avons-nous réellement épargné en refusant que la mère puisse bénéficier de l'aide nécessaire pour se nourrir durant la grossesse⁴⁴?

« Là où l'or parle, toute langue se tait »; mais celui-ci ne dit pas nécessairement la vérité. Nous faisons les frais de l'inéquité sociale lorsque celle-ci nous revient sous la forme de criminalité et de violence. Combien cela coûte-t-il en définitive?

Les coûts associés à la criminalité

Les dépenses fédérales dans le système judiciaire atteignent presque 10 milliards \$ annuellement. Cette somme ne représente qu'une portion des coûts associés à la criminalité. On estime que les coûts liés à la souffrance des victimes, à la baisse de productivité et aux autres conséquences de la criminalité pourraient s'élever de 35 milliards \$ à 46 milliards \$ annuellement⁴⁵.

Voici quelques exemples des coûts qu'entraîne la criminalité :

- Au Canada, il en coûte de 40 000 \$ à 80 000 \$ annuellement pour garder un adulte en service correctionnel.
- Il en coûte 100 000 \$ par année pour incarcérer un jeune délinquant.
- Le montant de 46 million \$ servant à chiffrer les coûts globaux de la criminalité au Canada ne tient pas compte de la criminalité chez les cols blancs⁴⁶.

En d'autres termes, le coût de la criminalité est supérieur à ce qu'il en coûte pour éduquer nos jeunes enfants. Il équivaut au double de ce que coûte le programme d'assurance-emploi pour aider les sans-emplois. Ce coût est supérieur à ce que

dépense au total le gouvernement du Canada en matière de pensions de vieillesse (15,8 milliards \$), de prestations fiscales pour enfants (5 milliards \$), pour le Programme d'assistance publique du Canada (7,4 milliards \$) ou les services de garde (5,5 milliards \$)⁴⁷.

Le Conseil national de prévention de la criminalité a appris que des programmes de développement social bien conçus pouvaient contribuer à prévenir la criminalité et être rentables. Une étude longitudinale menée sur trente ans au célèbre programme préscolaire de Perry au Michigan a démontré qu'un investissement initial de 5000 \$ dans le développement pédagogique de l'enfant rapportait 28 000 \$ à la société⁴⁸. Les experts en prévention de la criminalité s'accordent pour dire que « le coût des mécanismes actuels de contrôle de la criminalité est tellement élevé et le taux de réussite en matière de prévention du crime si bas qu'il serait irresponsable de ne pas envisager des solutions autres⁴⁹ ».

Les coûts associés à la violence

Annuellement, les coûts associés à la violence faite aux femmes s'élèvent à 4,2 milliards \$. Une étude menée en 1995 évaluait les coûts découlant de trois formes de violence envers les femmes : (1) l'agression sexuelle et le viol; (2) la violence à l'endroit de la conjointe; (3) l'inceste et l'agression sexuelle envers les enfants et ce, dans quatre domaines spécifiques, c'est-à-dire la santé et la médecine, la justice pénale, les services sociaux et l'éducation, de même que la main d'œuvre et l'emploi⁵⁰.

Le rapport fait une distinction entre ce qu'il en coûte à l'État, à la victime et à une tierce personne dans les cas de violence faite aux femmes. La première catégorie englobe les coûts tels que l'incarcération des personnes inculpées de viol, de violence sexuelle à l'endroit d'un enfant ou d'agression. La deuxième comprend les pertes de revenus d'emploi occasionnées par l'hospitalisation ou autres traitements à la suite d'une agression sexuelle, de même que les coûts de transport et de logement. Enfin, la troisième catégorie inclut les coûts tels que les frais liés à l'hébergement d'une amie victime d'une agression ou encore, les frais encourus par une société d'assurance pour couvrir les réclamations des femmes victimes de violence.

Bien que l'étude fasse état des conséquences de la violence sur le plan des coûts pour l'État, les établissements et le milieu des affaires, le portrait global est loin d'être complet, si bien que seule une estimation partielle des coûts est possible. En voici un aperçu :

Services sociaux et éducation :	2 368 924 297 \$
Justice pénale :	871 908 583 \$
Main d'œuvre et emploi	576 764 400 \$
Santé et médecine:	408 357 042 \$
Total :	4 225 954 322 \$

Ces coûts se répartissent entre l'État (87,5 %), la victime (11,5 %) et les tiers (0,9 %).

Notre bébé du Nouveau-Brunswick subira-t-il de mauvais traitements? La pauvreté est un des facteurs prépondérants de la violence faite aux enfants. Dans la hiérarchie des pays industrialisés, le taux de pauvreté des enfants au pays place le Canada au second rang. Un enfant sur trois grandit dans un foyer dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté. Dans les régions rurales, ce taux est de un sur cinq. La pauvreté elle-même est une forme de violence que vient aggraver le stress de vivre au sein d'une société qui valorise la consommation et la richesse matérielle.

Mythes et idées fausses

Mythe : la collectivité devrait régler elle-même tous les problèmes qui la touchent

La nouvelle attitude qui semble prévaloir à l'heure actuelle, c'est que la collectivité est la réponse à tous les problèmes sociaux, comme s'il n'était plus nécessaire désormais d'élaborer des programmes de sécurité sociale. Les citoyens, bien entendu, ont un rôle à jouer pour assurer le bien-être de la collectivité; en découle-t-il qu'il faille s'attendre à ce que les Canadiens en assument toute la responsabilité? Les voix en faveur de la mondialisation qui retentissent de toutes parts nous porteraient à croire que les programmes sociaux conventionnels peuvent tout simplement être remplacés par la coopération, la chaleur humaine, la vie familiale et l'esprit communautaire.

Ce nouveau discours sur l'économie sociale use du slogan « l'État, c'est nous tous », une déclaration qui porte à confusion et déresponsabilise nos élus face à la tâche de gouverner, notamment de protéger les citoyens contre certains risques, de veiller au bien-être des personnes et des familles incapables de pourvoir à leurs propres besoins, de même que de promouvoir le bien-être et la justice sociale. Nous sommes tous responsables à l'égard de la société civile; cependant, le rôle joué par l'État est une partie intégrante de ce système.

Mythe : une énorme armée de bénévoles est sur un pied d'alerte

On croit à tort que les gens sont fin prêts à contribuer temps, énergie et argent afin de résoudre les problèmes sociaux; cela est vrai dans certains cas, mais ne peut s'appliquer à la majorité. On voudrait également nous faire croire qu'il existe des groupes locaux prêts à parrainer et à appuyer des activités telles que les cours d'alphabétisation, des grandes sociétés souhaitant faire des dons afin de contribuer à régler les problèmes sociaux, ou des réseaux de soutien au sein desquels on peut trouver de l'aide. Cela est peut-être le cas en certains lieux, mais le Nouveau-Brunswick rural et urbain ne dispose que d'un faible nombre de ces ressources.

Les défis qu'il nous faudra relever

À qui la responsabilité incombe-t-elle?

La première question qui vient à l'esprit lorsque l'on parle d'investissement dans la sphère sociale est de savoir à qui incombe la responsabilité de résoudre les problèmes sociaux : aux individus, à la famille, à la collectivité ou à l'État? En fait, c'est une question d'équilibre, de responsabilité partagée. Les individus, la famille, le secteur privé et l'État ont tous un rôle à jouer.

La survie avant tout

Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur les besoins fondamentaux des personnes. Les facteurs globaux qui définissent le bien-être dans une société sont la sécurité du revenu, la protection des enfants, l'accès à l'emploi, le logement, les

Au Nouveau-Brunswick, 21 % des enfants âgés de moins de 18 ans vivent dans une famille à faible revenu; 74 % vivent dans une famille monoparentale dirigée par une femme. La prestation sociale de base pour une famille de trois est de 775 \$ par mois au Nouveau Brunswick, c'est-à-dire 8300 \$ par année, chiffre qui se situe bien en deça du seuil de faible revenu établi à 22 000 \$. Une mère qui élève seule son enfant doit travailler 73 heures par semaine au salaire minimum pour gagner un revenu équivalent au seuil de faible revenu.

soins aux personnes âgées, etc. Cependant, les besoins peuvent varier d'une famille à l'autre et d'une communauté à l'autre; par conséquent, les programmes doivent être adaptés aux circonstances que vivent les gens et non l'inverse. Il nous faut d'abord répondre aux besoins fondamentaux. Il est inutile de parler de développement durable si l'on n'a pas les moyens de survivre à court-terme.

La langue et la culture

Dans certaines régions comme le Nord de la province, les besoins d'ordre linguistique et culturel ont également leur importance. Une collectivité minoritaire doit constamment se battre afin de préserver sa langue et sa culture, et doit procéder avec vigilance et prudence.

Jusqu'à récemment, la péninsule acadienne était la seule région au sein de laquelle une personne unilingue de langue française pouvait détenir le poste de directeur régional au sein de la Santé et des services sociaux. Or à partir du moment où l'on a étendu les frontières de cette région pour y incorporer celle de la baie des Chaleurs, ce poste est devenu bilingue. Cela signifie que désormais, un unilingue francophone ne peut occuper un poste de directeur régional (dans ce service particulier), quelle que soit la région, ce qui n'est pas le cas pour les unilingues anglophones⁵¹.

L'isolement rural

Les régions rurales de la province représentent également un défi de taille. De plus, la vie rurale à proximité d'un grand centre n'est pas la même que celle qui se déroule près d'une petite ville. Les citoyens vivant dans ces régions sont rudement mis à l'épreuve à cause des problèmes de transport, d'isolement et d'exode. Même ceux qui proviennent de l'extérieur de la région pour s'y installer se trouvent doublement pénalisés, puisqu'ils doivent passer beaucoup de temps sur la route lorsqu'ils effectuent des visites à domicile ou se rendent à une réunion.

L'équité

Une autre difficulté consiste à assurer non seulement une répartition équitable des ressources, mais également des retombées. Pour garantir qu'il y ait égalité des chances et des résultats, la répartition des ressources au sein de la province ne peut être uniforme; elle doit plutôt se faire en fonction des besoins, de manière asymétrique. Sur le plan de l'investissement dans la sphère sociale, la question est de savoir comment créer des programmes sociaux qui assureront à tous l'égalité des chances dans un contexte caractérisé par le renouvellement, le changement continu et les transformations en profondeur de l'environnement.

Les jeunes à risque

Le sort de la population des jeunes âgés entre 16 et 19 ans pose aussi un problème important. De nombreux jeunes ressentent les effets du stress vécu par leurs parents sur le plan financier. En fait, ils vivent des problèmes qui sont du ressort des adultes. Certains sont également victimes d'agression ou de rejet ou encore,

En 2013, l'enfant du millénaire qui vit dans la pauvreté atteindra l'âge de l'adolescence et risquera d'adopter des comportements à risque. Il sera susceptible de fumer, de consommer des drogues ou d'avoir un problème d'alcool. Il sera peu enclin à avoir recours au contrôle des naissances : les jeunes adolescentes provenant de familles à faible revenu ont cinq fois plus de possibilités de tomber enceintes que les autres. Les adolescents et adolescentes vivant dans une famille pauvre sont moins susceptibles d'avoir recours au condom pour se protéger des maladies transmises sexuellement.

témoins de scènes de violence quotidiennes à la maison. Il n'existe actuellement aucun service de protection à l'intention des jeunes adultes, durant cette période qui suit l'adolescence (à partir de 16 ans) et précède la majorité (jusqu'à 19 ans); il s'agit là d'une faille réelle du système.

Les répercussions de l'exclusion sociale sur les familles

Le fardeau porté par les familles qui ont été exclues du système économique est excessif. Leurs membres sont habités par des sentiments de culpabilité, d'insécurité, de vulnérabilité et d'impuissance. Les attentes que la société a envers elles sont trop élevées : la corde est tendue à un point tel qu'elle est prête à se rompre. Nombre de familles vivent dans l'angoisse et la peur, ce qui rend ardue la tâche de les joindre ou de les aider.

Les failles dans le filet de sécurité

La poursuite obsessionnelle de l'objectif de réduction du déficit semblait fondée sur une ligne de conduite responsable au plan fiscal; il s'est trouvé peu de gens pour prétendre qu'il n'était pas nécessaire de réduire la dette fédérale. Cependant, lorsque l'argent servant à atteindre ce but provient des programmes sociaux et que les allègements fiscaux ne profitent qu'aux plus riches, on n'aboutit alors qu'à un exercice de redistribution du fardeau fiscal. Ce sont d'ailleurs les provinces canadiennes qui ont été les plus touchées par ces mesures, puisque l'essentiel de leurs dépenses (notamment la santé et l'éducation) se concentrent dans les programmes sociaux. De même, une large part des recettes fiscales du Nouveau-Brunswick sont consacrées à ceux-ci.

De plus en plus de gens vivant dans les régions rurales risquent d'être relégués en marge de la société : les victimes du trou noir créé par l'assurance-emploi; ceux et celles qui ont fait faillite et perdu leur maison; qui ont dû mettre leur maison en vente; qui ont été privés d'électricité, d'eau et autres services publics; qui dorment tout habillés et tentent de se réchauffer à la lumière d'une chandelle; qui sont victimes de l'exploitation économique, qui ont dû renoncer à leurs biens et sont devenus, de propriétaires qu'ils étaient, locataires dans leur propre maison, etc⁵².

Les répercussions des compressions sur les services

Sur le plan administratif, non seulement le nombre de services a-t-il diminué à cause des compressions, mais il devient de plus en plus difficile d'avoir accès à ceux qui restent. Les citoyens doivent se démener pour dénicher l'organisme chargé de fournir le ou les services dont ils ont besoin. Les nouveaux programmes à caractère social sont souvent mis sur pied sur une base temporaire et sont sous-financés; la plupart du temps, ils répondent davantage aux situations de crise qu'aux problèmes chroniques⁵³.

Il y a très peu de statistiques concernant les jeunes qui vivent en marge de la société; tout indique que leurs besoins sont criants et que leur nombre va en augmentant. Étant donné la tendance actuelle, il y a un risque que l'enfant du millénaire puisse se retrouver dans la rue.

Par conséquent, où devrions-nous investir temps, recettes fiscales, et énergies?

Où faudrait-il investir? Il n'existe pas de placements sûrs, qui donne des résultats instantanément. Comme dans le cas de tout portefeuille équilibré, il est nécessaire de varier les stratégies et de choisir celles-ci en fonction de leur rendement et de leur stabilité à long-terme.

Lorsque vient le temps d'investir, ce sont les facteurs tels que le leadership, la sagesse, la vision à long-terme, la gestion, l'efficacité et la capacité d'adaptation qui importent. Les projets inspirés de ces éléments sont précisément ceux dans lesquels nous désirons investir. Les contribuables canadiens n'ont aucune objection à ce que l'argent de leurs impôts fasse l'objet de placements judicieux.

*Lorsque la justice
prévaut, nul besoin de
charité.*

Ralph Nader

Stratégies visant à réduire la pauvreté

Il n'y a pas de remède facile pour enrayer la pauvreté. Il s'agit d'un problème qui présente de nombreux aspects, dont la résolution passe à la fois par une politique officielle saine et des stratégies diverses ancrées dans la communauté. Sherri Torjman donne l'explication suivante :

L'approche communautaire en matière de réduction de la pauvreté évite de considérer les personnes comme des « clients » qui ont besoin d'aide. Soulager la pauvreté ne constitue pas en soi le but à atteindre. Cet objectif doit être intégré dans un plan de développement économique élargi, qui met en œuvre des stratégies axées sur le marché, souvent sur des secteurs géographiques ou d'activité spécifiques au sein de celui-ci, en cherchant à exploiter des créneaux particuliers. Les initiatives locales se fondent sur les idées et les forces des individus, tout en reconnaissant que ceux-ci sauront faire appel à leur talent, leur créativité et leur force de travail pour améliorer leur mode de vie⁵⁴.

Domaines clés d'intervention en matière de réduction de la pauvreté⁵⁵

Il est encourageant de constater que certaines des stratégies décrites ci-dessous sont actuellement mises en œuvre au Nouveau-Brunswick, dans chacune des quatre sphères d'intervention, tant sur le plan de la politique officielle provinciale que des initiatives locales. Cependant, les politiques et les programmes tendent à ne cibler que les individus, sans que les mesures adoptées soient appuyées par un investissement correspondant dans les communautés.

Il sera difficile pour quelqu'un de se tirer d'affaire grâce à ses propres moyens si la communauté dans laquelle il ou elle évolue n'aspire pas à se développer de façon prospère et durable. Les orientations des gouvernements fédéral et provincial en ce qui concerne le Nouveau-Brunswick doivent être ajustées de sorte que les initiatives de développement local puissent être appuyées au même titre que

les programmes qui ciblent les individus (par ex. le Programme d’initiative pour la petite-enfance financé par le gouvernement provincial (individuel) de même que les centres de ressources pour les familles et les programmes de nutrition prénatale subventionnés par le fédéral (communautaire).

Répondre aux besoins fondamentaux	Éliminer les obstacles	Acquérir les compétences	Promouvoir le développement économique
Sécurité physique			
<ul style="list-style-type: none"> nourriture logement et services publics 	<ul style="list-style-type: none"> service de garderie 	<ul style="list-style-type: none"> savoir-faire-vie quotidienne 	<ul style="list-style-type: none"> création d’emploi et maintien
<ul style="list-style-type: none"> vêtements eau potable et installations sanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> coûts associés à l’emploi 	<ul style="list-style-type: none"> apprentissage de la langue 	<ul style="list-style-type: none"> travail autonome
<ul style="list-style-type: none"> protection contre la violence 	<ul style="list-style-type: none"> coûts associés à la santé 	<ul style="list-style-type: none"> savoir lire et compter 	<ul style="list-style-type: none"> accès aux capitaux
Santé / santé mentale			
<ul style="list-style-type: none"> services de santé aide à la petite enfance 	<ul style="list-style-type: none"> coûts associés à l’incapacité physique 	<ul style="list-style-type: none"> recherche d’emploi 	<ul style="list-style-type: none"> aide technique
<ul style="list-style-type: none"> estime de soi et appui 			
<ul style="list-style-type: none"> consultation et services en santé mentale 	<ul style="list-style-type: none"> valider les savoir-faire 	<ul style="list-style-type: none"> mise à jour des connaissances 	
<ul style="list-style-type: none"> services d’aide en toxicomanie 		<ul style="list-style-type: none"> stages de formation 	

Éliminer les obstacles

Le programme du nouveau gouvernement conservateur fait état des préoccupations de celui-ci concernant l’abolition des obstacles à l’emploi⁵⁶.

La plupart des gens désirent travailler et gagner raisonnablement leur vie. Mais parfois, en tentant d’aider les gens, l’État crée des obstacles financiers et des mesures dissuasives qui ne les incitent pas à travailler.

Nous (le Parti conservateur du N.-B.) croyons que gagner sa vie par le travail devrait s’avérer plus profitable que de recevoir des prestations d’aide sociale. Les programmes d’aide sociale devraient être conçus de manière à inciter et à appuyer les personnes aptes à se trouver une place sur le marché du travail, et non à les en décourager. Par ailleurs, nous voulons nous assurer que les travailleurs à faible revenu et les familles dans le besoin ne soient défavorisés par le retrait de l’aide sociale. Nous allons éliminer les obstacles et les mesures dissuasives pouvant inciter les gens à renoncer à chercher l’emploi à temps plein ou à temps partiel qui leur permettrait de mener une vie digne et satisfaisante⁵⁷.

Nous abondons dans le même sens, tout en espérant que le gouvernement sollicite la participation de la collectivité et de ceux et celles qui seront touchés par la révision du plan d’aide sociale et des programmes connexes. Voilà une occasion de collaborer et de raffermir les rapports entre la collectivité et le gouvernement.

Le gouvernement, la collectivité et le secteur privé peuvent entreprendre ensemble l'évaluation des programmes. L'absence de mécanismes formels d'évaluation rend difficile la tâche de mesurer l'efficacité des interventions. Dans quelle mesure les politiques cadrent-elles avec les initiatives communautaires? Les programmes sont-ils bien conçus? Réussissons-nous à atteindre les personnes qui ont besoin d'aide, et les ressources qui y sont consacrées sont-elles adéquates? Les programmes sont-ils efficaces? Par quel moyen allons-nous mesurer « l'efficacité »? À quels résultats ont mené les efforts visant à établir un partenariat entre le gouvernement et la collectivité? Comment s'y prendre pour continuer à bâtir sur les acquis?

Les fondements

Nous recommandons que les investissements dans la sphère sociale au Nouveau-Brunswick soient réalisés sur les bases suivantes :

- les principes du leadership coopératif entre collectivité, gouvernement et secteur privé;
- la valorisation du potentiel des communautés;
- la mise en œuvre des ressources humaines et financières nécessaires.

Le leadership coopératif

L'engagement civique

Au sein de la société civile, les élus des trois ordres de gouvernement doivent se faire les champions de la démocratie participative et ce, particulièrement en ce qui a trait au niveau local. Bien que la tâche des conseils municipaux consiste en grande partie à veiller à « l'entretien des trottoirs et des égouts », cela ne devrait nullement empêcher les élus d'inciter la population à collaborer aux démarches de planification au sein de la communauté. C'est à ce niveau que s'inscrit d'abord l'action communautaire; les élus locaux ont le devoir de rester attentifs aux questions sociales.

Les élus ont raison de craindre qu'un dialogue ouvert puisse mettre en danger leur carrière politique; cependant, la peur de voir leurs propos déformés par les médias ne justifie pas que l'on cherche à écarter les citoyens des débats sur les politiques.

La démarche qui a sous-tendu le mouvement de Renouveau de la politique sociale, organisé par un secrétariat et des dirigeants communautaires provenant de tous les coins de la province, a permis d'établir un forum ouvert, bien que circonscrit, dans un grand nombre de communautés. Un pas dans la bonne direction a été accompli, malgré les imperfections; le taux de participation en témoigne.

Du contrôle à la collaboration : quand l'État cherche à devenir partenaire

Les secteurs privé, public et sans but lucratif doivent travailler de concert. La fonction publique canadienne devra se transformer de manière radicale pour être en mesure de collaborer et d'atteindre les objectifs qui suivent. Les organismes gouvernementaux doivent apprendre à :

- intégrer les objectifs sociaux ou résultats généraux aux différents secteurs de politiques;
- réaménager les rouages de l'État pour faire en sorte qu'on tienne compte des citoyens, plutôt que de s'attendre à ce que ces derniers se retrouvent dans le dédale de services et de programmes;
- s'assurer le concours des citoyens en tant que participants engagés dans la poursuite des objectifs sociaux clés⁵⁸.

La haute direction au sein de la fonction publique

Adopter les principes du leadership coopératif représente un tournant majeur. La vision et les compétences dont feront preuve les hauts fonctionnaires détermineront dans quelle mesure le gouvernement peut réussir à faire des affaires avec les communautés⁵⁹. Les gouvernements devront faire appel à de nouvelles approches et à de nouveaux outils en matière de gouvernance, d'élaboration des politiques, de planification et d'évaluation, de coordination entre les partenaires, et de participation des citoyens.

La nouvelle philosophie de collaboration devra comprendre au minimum les éléments suivants :

- une conception élargie des politiques;
- une formation dans le but de sensibiliser les fonctionnaires;
- une coordination entre les différentes sphères décisionnelles et juridictions;
- une entente entre les ministères et les juridictions portant sur les objectifs ou retombées clés;
- une méthode efficace servant à évaluer si les bons objectifs ont été sélectionnés;
- une méthode servant à mesurer si les résultats attendus ont été obtenus;
- des moyens de s'assurer que les programmes et services sont coordonnés et forment un tout;
- des moyens efficaces pour solliciter la participation des citoyens.

Les sous-ministres et les directeurs doivent être les premiers à travailler à la transformation des rapports entre :

- les citoyens et leurs gouvernements;
- les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux;
- les organismes centralisés et les services hiérarchiques.

Les communautés, désireuses d'accueillir des changements, sont impatientes, engagées et prêtes à prendre des risques

Quand l'État fournit tous les services et toutes les réponses, il peut se produire un résultat non souhaité : cela peut inciter les communautés à devenir dépendantes des compétences des « professionnels » qui travaillent auprès des clients et des communautés. Celles-ci ont tendance à faire preuve de patience, c'est-à-dire à attendre sagement que le financement soit accordé et à se plier aux règlements qui en régissent l'octroi.

Les communautés prêtes à investir dans l'avenir affichent les attributs contraires. Elles sont impatientes et engagées. Elles participent à la planification stratégique et à la mise en œuvre. Elles préfèrent agir plutôt qu'attendre. Elles sont prêtes à prendre des risques plutôt qu'à contourner les difficultés. Elles recherchent davantage l'indulgence que l'approbation. Les communautés fortes prennent des initiatives et n'attendent pas qu'on leur montre la voie à suivre.

Dynamique du pouvoir

Il nous faut créer des espaces sûrs au sein desquels nous pouvons lancer des débats et élaborer des plans d'action. Les gens refuseront de s'ouvrir s'il y a crainte de répercussions. À Moncton, récemment, John McKnight⁶⁰ suggérait que les organismes gouvernementaux démontrent leur soutien en s'abstenant d'intervenir, parce que les communautés ont l'habitude de s'en remettre au gouvernement. Celles-ci se rendent maintenant compte qu'elles se sont contentées d'accepter le sort qui leur est fait. Les élus et les fonctionnaires sont saisis de malaise à l'idée d'un débat public avec les militants. Des deux côtés, on se retient.

Afin de solliciter l'engagement des citoyens, le gouvernement pourrait entre autres offrir du soutien et des ressources plutôt que de fournir des services et ainsi conserver sa mainmise sur les communautés. Le leadership coopératif vise à faciliter les démarches et à encourager l'autonomie. Il est davantage fait d'écoute que de discours. L'accent est mis sur l'aide offerte plutôt que sur les déclarations : « Je suis ici pour offrir mon aide ». Parfois, le véritable leadership consiste à attendre patiemment malgré les erreurs commises, au lieu de se précipiter pour intervenir prématurément.

De saines politiques

Ce terme sert à décrire les orientations qui ont été transformées sous l'effet d'une préoccupation pour la santé, l'équité et le désir de résultats. Au cours du prochain millénaire, les décideurs devront tenter d'intégrer les politiques dans le but d'améliorer l'état de santé, de réduire les inégalités à ce chapitre et gérer de manière efficace les ressources publiques.

Il ne s'agit pas seulement ici de « politique de santé ». Guidées par les connaissances de plus en plus vastes sur les déterminants de la santé, les politiques saines touchent à plus d'une sphère : la justice, l'éducation, l'impôt sur

le revenu, l'assurance-chômage, l'aide sociale. Elles ne concernent pas seulement les politiques gouvernementales, mais doivent aussi porter sur les actions menées par les organisations des secteurs public, privé et sans but lucratif.

Valoriser le potentiel des communautés

Investir dans les communautés pour en accroître le potentiel suppose une approche et une démarche qui se veulent positives. Plutôt que de commencer par analyser le « problème », on procédera d'abord par un inventaire des atouts et des possibilités. Ensuite, les stratégies et les investissements seront conçus en fonction des forces de la communauté concernée. En se fondant sur la vision d'une société juste et bienveillante au sein de laquelle la chance est offerte à tous de participer, il est possible de renouveler les politiques sociales afin de faire en sorte que toutes les interventions du gouvernement en soient inspirées.

Une telle perspective contraste avec l'approche connue qui consiste à faire en tout premier lieu une « évaluation exhaustive des besoins » ou encore une analyse détaillée des menaces, des problèmes et des faiblesses.

L'initiative du gouvernement doit porter sur les stratégies visant à accompagner, à encourager et à démontrer sa foi dans la capacité des communautés à poursuivre un objectif commun. Les ressources sont allouées en fonction des responsabilités qui leur auront été transférées.

Certaines communautés avisées ont leurs entrées auprès des différents ordres de gouvernement. Leurs membres savent discuter intelligemment de politique officielle et prennent plaisir à échanger sur des questions telles que « Qu'est-ce qu'une société soucieuse du bien-être de ses membres? » ou « À quoi ressemblerait notre communauté si elle adoptait ce modèle? » Au fond, « valoriser le potentiel des communautés » est une approche qui se fonde sur le débat et la possibilité d'apprendre au contact d'autrui.

Habilitation ou microgestion

À tous les niveaux, il nous faut apprendre à distinguer entre gouverner et gérer. Les conseils d'administration des communautés doivent apprendre à faire la planification, à élaborer des lignes directrices et à établir des objectifs, dont ils confieront la mise en œuvre aux bénévoles et aux employés. Les élus doivent se concentrer sur la vision à long-terme, les valeurs et les orientations, tout en s'attendant à ce que la fonction publique fasse son travail. Les hauts fonctionnaires, quant à eux, mettent au point les règlements, les programmes et les limites mais s'abstiennent de se mêler de microgestion. Le personnel qui travaille auprès du public doit être formé; il doit être investi de la confiance et de la souplesse nécessaires pour remplir ses fonctions, à l'intérieur du cadre établi par la loi et les lignes directrices des programmes.

Une politique saine désigne toute ligne directrice endossée et poursuivie par un gouvernement, une entreprise ou une organisation, avec pour but d'améliorer l'état de santé et de réduire les inéquités en cette matière.

John Millar

Confiance et loyauté

Nous avons besoin à la fois de ceux qui réfléchissent et de ceux qui agissent. Trop souvent ces rôles sont inversés. Les conseils d'administration croulent sous une avalanche de détails. Du haut de la hiérarchie, les cadres essaient de tout contrôler. Le dysfonctionnement organisationnel au sein du gouvernement, de la collectivité et des organisations privées prend souvent racine dans le manque de respect et de confiance en la capacité des gens à accomplir efficacement leur travail.

Insister sur la prévention plutôt que sur le traitement

Pourquoi les coûts de la santé grimpent-ils? Pourquoi certains jeunes ont-ils des problèmes? Il est possible que nous n'ayons pas fourni assez de soutien à la famille lorsque ceux-ci étaient bébés. Peut-être n'investissons-nous pas assez dans la promotion de la santé et la prévention de la criminalité.

Les moyens investis en faveur des stratégies de prévention encourageraient les gens à chercher de l'aide avant qu'ils ne se trouvent en situation de crise. La planification des programmes et des services tiendrait compte des principaux déterminants de la santé.

La capacité d'apprentissage; s'engager à innover

Les communautés averties se tournent vers l'extérieur lorsqu'elles cherchent des idées et des ressources. Elles n'éprouvent aucune honte à emprunter les bonnes idées d'autrui. Les groupes qui connaissent la réussite sont constamment à la recherche de méthodes qu'ils peuvent mettre à l'épreuve. Ils sont désireux d'innover. Ils savent comment adapter les idées aux situations locales.

Ressources humaines et financières

Pour réaliser des projets, les communautés ont besoin d'argent. Or l'investissement social ne se limite pas seulement à l'aspect financier. Il s'agit d'investir confiance, temps, attention, respect, et de concevoir les politiques nécessaires pour faire en sorte que les citoyens et les communautés réalisent leur plein potentiel. Cette notion fait de la prévention et de la promotion de la santé des enjeux de premier ordre, puisqu'elle se traduit sur le plan économique par la rentabilité des investissements.

Des sources de financement souples pour les organisations communautaires

Il n'y a rien de répréhensible à ce que les ressources financières accordées aident à couvrir les frais d'exploitation! Ce volet constitue le moteur même de toute organisation. Sans subvention de base, les organisations ne sont pas en mesure de mobiliser des bénévoles ou de faire une gestion efficace. Les subventions de projet peuvent faire dévier une organisation de sa mission première et même engendrer l'inefficacité en son sein.

En fait, un investissement stratégique dans les organisations communautaires devrait contribuer à réduire leur dépendance. Venant à la fois des secteurs privé et public, il leur permettrait d'aller chercher d'autres sources de financement auprès des fondations, des organismes et des citoyens.

Tout le problème est le suivant : comment les bailleurs de fonds mesurent-ils le rendement par rapport à l'investissement qu'ils ont fait? Il est compréhensible que ceux-ci n'aient aucun intérêt à subventionner des organisations dysfonctionnelles qui n'ont pas su démontré qu'elles pouvaient donner des résultats.

Investir dans les personnes

Les gens ont besoin de travailler afin de s'assurer un gagne-pain. L'économie ne peut prospérer s'ils n'ont aucun revenu disponible. Ford s'était rendu compte que le salaire de ses ouvriers devait être assez élevé pour qu'ils puissent se permettre d'acheter une voiture. Voilà une leçon que le secteur privé ne devrait pas perdre de vue dans sa hâte de devenir concurrentiel sur le marché mondial.

Il nous faut nous soucier des besoins vitaux à long-terme des personnes dont la capacité est restreinte à cause de l'âge ou d'un problème physique ou mental, sans égard à leur capacité de s'intégrer pleinement à la main-d'œuvre.

Investir dans les chefs de file

Les organisations (publiques, privées et sans but lucratif) qui réussissent ont en leur sein des chefs de file exceptionnels. À l'échelle communautaire, les bénévoles, les membres de conseils d'administration et le personnel doivent posséder les atouts qui mènent à la réussite : des réserves immenses d'énergie, d'engagement, de diplomatie, de tact et de patience, de même que la capacité à forger des consensus et à gérer les conflits. Les gestionnaires sont des analystes, des stratèges et des communicateurs compétents, qui maintiennent des rapports transparents avec le conseil et les bénévoles avec qui ils travaillent.

Investir dans la formation

Les caractéristiques décrites ci-dessus ne sont pas innées. Il est nécessaire d'avoir accès à des ressources pour les cultiver. Les dirigeants communautaires doivent pouvoir se prévaloir de formation en matière de direction, d'outils de développement communautaire, de planification stratégique, de résolution des conflits et bien d'autres habiletés encore. On trouve au Nouveau-Brunswick un réservoir de spécialistes compétents en développement communautaire, mais il n'existe pas de mécanisme grâce auquel les communautés pourraient faire appel à leur expertise et à leurs services.

Investir dans la planification stratégique

La capacité de réfléchir, analyser et planifier de manière stratégique est l'une des clés de la réussite. Les organisations qui remplissent leur mission estiment que la recherche sert à ancrer les activités de planification et d'évaluation. Une fois leurs

affaires en ordre, c'est-à-dire une fois qu'elles ont établi une mission claire et un plan d'action, elles sont mieux en mesure de s'asseoir avec leurs partenaires des secteurs privé, public et communautaire pour qu'ensemble ils puissent conjuguer leurs efforts. Dans une économie mondiale, les communautés qui survivront seront peut-être celles qui auront réussi le plus efficacement à « collaborer pour être concurrentiels ».

Créer à chaque étape des structures appropriées

À mesure que les choses évoluent, la structure des organisations doit aussi se transformer. Les organisations communautaires et les partenariats qui réussissent savent s'adapter au changement, tout en préservant leur caractère local et en veillant à ce que les mécanismes qui assurent l'imputabilité et la représentation demeurent en place. Et lorsque l'organisation n'a plus de raison d'être, les dirigeants communautaires savent reconnaître que le contenu est plus important que la coquille. La forme est assujettie à la fonction.

Passer délibérément les rênes du pouvoir à une nouvelle génération de chefs de file

Tout comme nous nous attendons à un nouveau style de direction au provincial et au fédéral, on observe également une phase de transition chez les chefs de file des communautés. Les anciens dirigeants deviennent des mentors et des guides; ils travaillent à transmettre des compétences à la nouvelle génération plutôt que de chercher à administrer seuls la communauté. Les communautés avisées acceptent que les femmes jouent un rôle de direction et reconnaissent leur travail. La recherche démontre que les femmes sont tout aussi engagées dans leurs communautés que les hommes mais qu'elles sont sous-représentées en tant que chefs de file reconnues, ce qui explique pourquoi on pense généralement qu'elles ont peu d'influence⁶¹.

Imputabilité

Il semble qu'au cours des années 1990, le seul indicateur de réussite ait été « faire beaucoup avec peu ». Aujourd'hui, nous voulons pouvoir mesurer les retombées de nos investissements. Au lieu de nous contenter de parler d'imputabilité, nous voulons évaluer les résultats, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Actuellement, les organismes gouvernementaux continuent d'exiger que les groupes communautaires se prêtent à une panoplie d'exercices d'évaluation, de rédaction de rapports et autres en guise de justification pour les dépenses encourues. Malheureusement, les périodes couvertes par les subventions sont trop courtes pour que les évaluations puissent véritablement servir à quelque chose. Par ailleurs, ce n'est pas non plus l'octroi de subventions intermittentes qui permettra aux organisations d'investir dans des stratégies à long-terme.

Les gouvernements provinciaux devraient peut-être se remémorer le bon vieux temps où ils rendaient des comptes au gouvernement fédéral, avant que soit adoptée la Loi canadienne sur la santé. Afin de pouvoir récupérer la moitié de chaque dollar dépensé en santé et en éducation, les provinces étaient alors

contraintes de présenter des rapports détaillés. Même situation pour l'aide sociale. Ce système s'avéra si coûteux et contre-productif qu'en 1977 le fédéral accepta d'effectuer des transferts (TCSPS), les sommes attribuées devant être dépensées en vertu de la loi. Bien que cette façon de procéder n'ait jamais atteint la perfection, les provinces ont accueilli favorablement le nouveau mécanisme d'imputabilité. Elles étaient au moins en mesure de dépenser les sommes allouées selon les règles et les normes établies, jouissant d'une certaine marge de manœuvre afin de pouvoir diversifier les services en fonction des besoins. En répartissant à chaque année des sommes globales, le gouvernement fédéral se trouvait alors en mesure de mieux contrôler ses dépenses.

Existe-t-il des mécanismes pouvant inciter à produire des retombées plutôt que de punir par les tracasseries administratives imposées? Sur ce point, certaines mesures ont été mises en branle au fédéral. Dernièrement, Ed Broadbent présidait une table ronde sur la responsabilisation et la gestion dans le secteur bénévole; le rapport⁶² qui en découle a incité le gouvernement fédéral à mettre sur pied des comités du Cabinet formés de hauts fonctionnaires et de représentants de ce secteur, qui se sont penchés sur les questions suivantes⁶³ :

- les rapports entre le gouvernement et la collectivité;
- la nécessité de valoriser le potentiel des communautés;
- le cadre réglementaire du secteur des organismes sans but lucratif.

Évaluer la rentabilité des investissements

Lorsque l'État se perçoit comme un bailleur de fonds, sa préoccupation première est de redistribuer la richesse. Si le gouvernement concevait son rôle comme celui d'un investisseur, le système de subventions serait alors axé sur ce qui se passe une fois que celles-ci ont été distribuées. Au lieu de déployer des trésors d'imagination pour établir des conditions d'admissibilité aux subventions, les bailleurs de fonds gouvernementaux devraient davantage se préoccuper de la rentabilité des investissements réalisés. Leur attention se tournerait alors vers les retombées plutôt que de se concentrer uniquement sur la démarche.

Il faut mettre au point des outils qui permettrait de cibler les subventions en fonction des résultats obtenus grâce aux sommes reçues par le secteur des organisations sans but lucratif. Voilà le domaine dans lequel nous devrions réellement nous inspirer du secteur privé. Un suivi destiné à établir la rentabilité de l'investissement des contribuables remplacerait le casse-tête que représentent les contrats⁶⁴. Au lieu d'acheter des services, le gouvernement serait résolu à payer pour que des changements se produisent.

Transformer les attentes des citoyens

Au fond, le développement communautaire durable se préoccupe de transformer les mentalités. Selon ce modèle, c'est la communauté qui se retrouve aux commandes. Ses membres sont conscients de ses forces et de ses possibilités et ont établi un plan d'investissement. L'accent est mis sur la qualité en ce qui a trait aux affaires et à la vie communautaire. Les prises de décisions se font en

concertation. L'avenir est plein d'espoir. On y a fait le choix d'investir temps, compétences et recettes fiscales en faveur des enfants, des familles et de la communauté.

Les prochaines étapes

Les Canadiens font face à un choix capital. Demanderons-nous à nos représentants d'investir le surplus budgétaire dans l'économie sociale afin de pouvoir éventuellement en récolter les fruits : amélioration de la santé des bébés et des enfants, de la sécurité au sein des communautés, et du niveau d'éducation? Ou déciderons-nous de réduire les impôts, en espérant que cet argent soit réinjecté dans l'économie canadienne et nous permette de parvenir au même but grâce à l'accroissement de la concurrence, du marché de l'emploi et de la productivité?

Nous exhortons les secteurs publics, privés et sans but lucratif du Nouveau-Brunswick à investir de manière avisée dans les sphères suivantes :

- le leadership coopératif entre la collectivité, le gouvernement et le secteur privé;
- la valorisation du potentiel des communautés;
- les ressources humaines et financières.

Nous croyons que les citoyens du Nouveau-Brunswick aspirent à bâtir une société civile soucieuse du bien-être de ses membres. Nous voulons nous assurer que les forces à l'œuvre à l'échelle mondiale ne contribuent pas à aggraver l'écart existant entre riches et pauvres.

Les citoyens du Nouveau-Brunswick veulent engager des discussions avec le gouvernement, les communautés et le secteur privé sur l'évolution de la politique sociale. Ils désirent voir transformer les politiques périmées pour les remplacer par une « saine politique officielle ». La mondialisation a peut-être amoindri la marge de manœuvre de l'État mais, malgré tout, les citoyens souhaitent que les leaders du gouvernement deviennent ces dirigeants efficaces qui sauront mener publiquement les débats et agir en concertation avec la population.

Il est temps de s'asseoir à la même table et de mettre au point les stratégies qui nous permettront d'investir dans le bien-être des enfants, des familles et des communautés du Nouveau-Brunswick.

Ayant réussi à endiguer les dépenses du gouvernement pour que nous ne laissions pas de dette fiscale en héritage à nos enfants, nous devons désormais nous préoccuper du renouvellement des politiques sociales, afin que cet héritage ne soit pas terni par les coûts et les répercussions qu'entraîneront la pauvreté, la mauvaise santé, l'analphabétisme et la criminalité.

L'idée même d'élargir notre sphère d'affiliations et de solidarités au-delà des limites étroites dessinées par le marché et l'État-nation pour englober l'espèce humaine et la planète est révolutionnaire et laisse présager de grandes transformations sociales.

Jeremy Rifkin
La fin du travail

References

1. Nations Unies, *Human Development Report, 1997* (New York : Oxford University Press, 1998).
2. Campaign 2000, *Report Card 1997 : Child Poverty in Canada* (Toronto : Campaign 2000, décembre 1997).
3. Angus Reid, *Shakedown : How the New Economic is Changing our Lives* (Toronto : Doubleday Canada Ltd., 1996), p. 128.
4. Cette définition a été émise par le United Kingdom's Social Exclusion Unit, créé en décembre 1997 par le Premier ministre. Cet organisme est chargé d'améliorer l'intervention gouvernementale en vue de réduire l'exclusion sociale. En direct : <<http://www.cabinet-office.gov.uk/seu/index/faqs.html>>.
5. Bruce MacFarlane, « Lord gets modified tax deal », *Times and Transcript* (Moncton), 11 août 1999, p. 1.
6. Pour une critique du « Moncton Miracle », consultez : Michel Cormier, « 1-800 Moncton », *Canadian Geographic* 115(4) (juillet / août 1995), pp. 24–34.
7. Centre for Public Management, University of Toronto, *The McKenna Miracle : Myth or Reality?* (Toronto : University of Toronto, 1996.)
8. Keith G. Banting, « The Economic and Political Context of Healthy Public Policy », tiré des *comptes rendus de Healthy Public Policy Development – Science, Art, or Chance?*, 29 et 30 avril 1996, Régina, Saskatchewan, p. 18.
9. David Sharpe, *A Portrait of Canada's Charities : The Size, Scope and Financing of Registered Charities* (Toronto : Le Centre canadien de philanthropie, 1994), p. ix.
10. Ibid, p. ix. Le Centre canadien de philanthropie a constaté que le rôle économique joué par le secteur bénévole dans l'économie est difficilement mesurable. Plus de la moitié (56 %) des revenus des organismes caritatifs enregistrés du Canada (ce qui n'inclut pas tous les organismes non enregistrés) proviennent du gouvernement, soit 49 milliards \$ pour 1993. Ce sont les gouvernements provinciaux qui fournissent la plus grande part du financement (48 % de tout le financement caritatif et 84 % de tous les fonds gouvernementaux). La majorité du financement est attribuée aux hôpitaux (35 %) et aux institutions d'enseignement (34 %). D'autres organismes caritatifs, qui constituent plus de la moitié de tous les organismes caritatifs enregistrés, ne reçoivent que 26 % du financement attribué par l'État. Les subventions gouvernementales remises aux organismes caritatifs enregistrés en 1993 représentaient 14 % de toutes les dépenses de l'État (y compris les hôpitaux et l'éducation).
11. Pour une explication détaillée illustrant pourquoi les anciennes mesures de protection n'étaient pas adéquates pour les années 90, consultez Judith Maxwell, « Social Dimensions of Economic Growth », Eric J Hanson Memorial Lecture, University of Alberta, 25 janvier 1996. En direct : <http://www.cprn.com/f_about/socldfeg.htm>.
12. Secrétariat du renouvellement de la politique sociale, *Building Tomorrow Today : Discussion Paper on Social Policy* (Frédéricton : Secrétariat du renouvellement de la politique sociale, 1999), p. 8.
13. Janis Wood Catano avec le réseau pour la promotion de la santé communautaire (Atlantique), *La pauvreté chez les enfants au Canada Atlantique : un document de travail* (Halifax : Direction des programmes et de la promotion de la santé, Santé Canada, région de l'Atlantique, janvier 1998), pp. 26–30.
14. Pour une discussion sur les « pour » et les « contre » concernant les changements effectués par le gouvernement McKenna en matière de politiques sociales, consultez Centre for Public Management, University of Toronto, *The McKenna Miracle : Myth or Reality?*
15. Programme politique du Parti Conservateur du Nouveau-Brunswick, en direct : <<http://www.pcnb.org/platform/>>.
16. L'Institut canadien de la santé infantile, Groupe de travail sur le programme de la santé infantile, *A Cross-Country Consultation on a National Vision and Goals for Child and Youth Health in Canada: Summary Report*. Produit pour le Section de la santé de l'enfant, de la jeunesse et de la famille, Santé Canada, mai 1995.
17. L'Institut canadien de la santé infantile, *The Health of Canada's Children: A CICH Profile* (Ottawa : L'Institut canadien de la santé infantile, 1994).

-
18. David Ross, Mark Kelly and Katherine Scott, *La pauvreté des enfants : quelles en sont les conséquences?* (Ottawa : Conseil canadien de développement social, 1996).
 19. D. Williams, *Literacy Skills of Canadian Youth* (Ottawa : Statistique Canada, 1997).
 20. David Ross, Mark Kelly and Katherine Ross, *La pauvreté des enfants*.
 21. Ibid.
 22. Janis Wood Catano avec le réseau pour la promotion de la santé communautaire (Atlantique), *La pauvreté chez les enfants au Canada Atlantique*.
 23. Campaign 2000, *Child Poverty in Canada: Report Card 1998* (Toronto : Campaign 2000, 1998).
 24. Statistique Canada #13-217, pp. 21–25.
 25. Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick, *L'écart salarial : les causes, les conséquences, les actions* (Moncton : Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick, mai 1996), p. 4. Voir également Scott et Lochhead.
 26. W. W. McVey, ed. *Canadian Studies in Population* (Edmonton : Department of Sociology, University of Alberta, 1992), p. 308.
 27. Statistique Canada, en direct : <<http://www.statcan.ca>>.
 28. Statistique Canada, *Les femmes dans la population active*, édition 1994 (Ottawa : Projet d'étude de groupes spécifiques, Statistique Canada, 1995). Catalogue #75-507E.
 29. Le Conseil national du bien-être social, *Profile de la pauvreté, 1996* (Ottawa : Le Conseil national du bien-être social, printemps, 1998), p. 85.
 30. Linda McQuaig soulignait que l'établissement d'un lien entre la famille monoparentale et la pauvreté était très répandu au Canada et aux États-Unis.
 31. Nations Unies, *Report on Human Development, 1995* (New York : Oxford University Press, 1995).
 32. Condition féminine Canada, *Economic Gender Equality Indicators* (Ottawa : Condition féminine Canada, 1997), pp. 5–11, et 28.
 33. Voir aussi Marilyn McHugh et Jane Millar, « Sole Mothers in Australia: Supporting Mothers to Seek Work », pour d'autres références concernant des études sur la valeur du temps de travail. En direct : <<http://www.sprc.unsw.edu.au/papers/dp71.htm>>.
 34. Marilyn Waring, *Three Masquerades: Essays on Equality, Work and Human Rights* (Auckland : Auckland University Press, 1996), p. 163.
 35. Marvyn Novick et Richard Shillington, *Mission for the Millenium: A Comprehensive Strategy for Children and Youth*. En direct : <http://www.campaign2000.ca/discussion.htm>
 36. Une analyse des motivations et des facteurs ayant influencé la politique fiscale de l'État durant les années 1990 est présentée par Linda McQuaig dans son livre *The Cult of Importance: Selling the Myth of Powerlessness in the Global Economy* (Toronto : Penguin Books, 1998).
 37. Paul Krugman, *The Age of Diminishing Expectations: The U.S. Economic Policy in the 1990s*, (Cambridge, MA : MIT Press, 1992), p. 7.
 38. Ibid., p. 7–34.
 39. Un Canadien sur trois âgé entre 25 et 44 ans se considère un bourreau de travail; la moitié des individus dans cette catégorie d'âge trouvent qu'ils ne consacrent pas suffisamment de temps à leur famille et à leurs amis (Enquête sociale générale 1998, Statistique Canada). Rapporté dans le *Times and Transcript* (Moncton), le 10 novembre 1999, p. D1.
 40. Donald Savoie, *Repenser la politique canadienne de développement régional* (Moncton : Institut canadien de recherche sur le développement régional, Université de Moncton, Collection Maritimes, 1997), p. 30.
 41. Robert G. Evans, Morris L. Baer et Theodore K. Marmer, *Why Are Some People Healthy and Others Not? The Determinants of Health of Populations* (New York : Aldine de Gruyter, 1994).
 42. Les biens privés désignent les produits sujets à ce qu'on appelle le « principe d'exclusion ». Les individus disposés à payer ont accès au produit, mais ceux qui ne le sont pas ne peuvent se prévaloir des avantages qu'il offre. Les biens publics désignent les services tels que la défense nationale, la régulation des inondations, les phares de navigation et les routes; tous les citoyens peuvent en jouir puisqu'il n'existerait aucun moyen d'en empêcher l'accès si un utilisateur potentiel refusait de payer les frais qui pourraient être imposés. (Les frais de péage sur les autoroutes?) Les biens publics sont donc du ressort du secteur public et sont financés à partir de frais obligatoires qui prennent la forme d'impôts et de taxes.
-

43. Commentaire du docteur David Ross lors d'un colloque intitulé « Stepping Out of Tradition: Stepping into Health », tenu le 5 novembre 1999.
44. David Ross, « Child Poverty in Canada: Recasting the Issue » (Ottawa : Conseil canadien de développement social, avril 1988). En direct : <<http://www.ccsd.ca/pubs/recastin.htm>>.
45. Conseil national de prévention du crime, *Prévenir le crime en investissant dans les familles et les collectivités* (Ottawa : Conseil national de prévention du crime, 1997), p. 3.
46. Conseil national de prévention du crime, *Nécessité d'adopter une stratégie globale de prévention du crime pour le Canada. Rapport du Colloque sur l'efficacité de la prévention du crime par le biais du développement social, 30 septembre et 1er octobre 1996* (Ottawa : Conseil national de prévention du crime, janvier 1997). Les chiffres apparaissant dans ce document sont tirés des publications suivantes du Conseil national de prévention du crime « Sécurité et économies : prévenir le crime par le biais du développement social » (mars 1996) et « Un bon placement : prévention de la criminalité et de la victimisation » (septembre 1996).
47. Conseil national de prévention du crime, *Un bon placement : prévention de la criminalité et de la victimisation* (Ottawa : Economic Analysis Committee, Conseil national de prévention du crime, septembre 1996), p. 1.
48. Ibid., p. 2. Les résultats de l'étude portant sur la Perry Pre-School, effectuée par la Highscope Foundation, peuvent être consultés en direct : <<http://www.highscope.org/research/RESPER.HTM>>.
49. Conseil national de prévention du crime, *Nécessité d'adopter une stratégie globale de prévention du crime pour le Canada*, p. 4.
50. Lorraine Greaves, Olena Hankivsky et JoAnn Kingston-Riechers, *Selected Estimates of the Costs of Violence Against Women* (London, ON : Centre for Research on Violence Against Women and Children, 1995), p. 2.
51. Correspondance avec Claude Snow, militant communautaire de Caraquet, N.-B., juillet 1999.
52. Ibid.
53. Ibid.
54. Sherri Torjman, « How Can Communities Reduce Poverty? », *Making Waves* 9(2) (1998), p. 12. Par courriel : Torjman@caledoninst.org; en direct : <<http://www.CFDworks.com>>.
55. Ibid., p. 13, paru auparavant sous le titre *Community-Based Poverty Reduction* (Ottawa : Caledon Institute of Social Policy, février 1998).
56. À Saint John, le Urban Core Support Network a fait une analyse détaillée des obstacles entravant « la sortie du puits minier qu'est la pauvreté » : il s'agit (1) des obstacles individuels; (2) des obstacles sociaux; (3) des obstacles systémiques. La liste est longue et le puits profond pour certains. Consulter *Responding to the Voices of Poverty: Are we up for the challenge?*, produit par le Urban Core Support Network avec l'aide du Conseil du statut de la femme et des Soeurs de la charité, Saint-John, juillet 1998. Tél. : (506) 634-1673.
57. Programme du Parti conservateur du Nouveau Brunswick, 1999. En direct : <http://www.pcnb.org/platform/building_new_job_opportunities.htm>.
58. Jim Armstrong et Donald G. Lenihan, *From Controlling to Collaborating: When Governments Want to Be Partners, A report on the Collaborative Partnerships Project*, New Directions no. 3 (Toronto : Institut d'administration publique du Canada, 1999), p. 5.
59. Ceci ne signifie pas pour autant que nous nous attendons à ce que le gouvernement endosse les valeurs et les comportements du secteur privé. Pour une analyse des différences entre secteurs public et privé, consulter : Jane Jacobs, *Systèmes de survie. Dialogue sur les fondements moraux du commerce et de la politique* (Montréal : Boréal, 1995) et Michael Rachlis et Carol Kushner, *Strong Medicine: How to Save Canada's Health Care System* (Toronto : Harper Collins, 1994), pp. 17-21.
60. John P. Kretzmann et John McKnight, *Building Communities from the Inside Out: A Path Towards Finding and Mobilizing a Community's Assets* (Evanston, IL : Center for Urban Affairs and Policy Research, Neighborhood Innovations Network, Northwestern University, 1993). Adresse : 2040 Sheridan Road, Evanston, IL 60208. Tél. (708) 491-3518 Téléc. (708) 491-9916.
61. Lisa Bourke et A.E. Luloff, « What influence does she have in this town? The Perceived Influence of Women in Rural Pennsylvania Communities? » *Journal of Community Development Society* 29(2) (1998).

62. Groupe d'experts sur la saine gestion et la transparence dans le secteur bénévole, *Consolider nos acquis : pour une meilleure gestion et transparence au sein du secteur bénévole au Canada, Rapport final*, février 1999. En direct : <<http://www.web.net/vsr-trsb/pagvs/>>.
63. *Travailler ensemble : Une initiative conjointe du gouvernement du Canada et du secteur bénévole, Rapport des Tables conjointes*, août 1999. En direct : <<http://www.web.net/vsr-trsb/publications/pco-f.html>>.
64. Harold S. Williams, Arthurs Y. Webb et William J. Phillips, *Outcome Funding: A New Approach to Targeted Grantmaking*, 2e éd. (Rensselaerville, NY : The Rensselaerville Institute, 1991).

Ouvrages de référence

- Armstrong, Jim et Donald G. Lenihan. *From Controlling to Collaborating: When Governments Want to be Partners: A Report on the Collaborative Partnerships Project*, New Directions no. 3. Toronto : L'Institut d'administration publique du Canada, 1999.
- Baker, Maureen. *The Restructuring of the Canadian Welfare State: Ideology and Policy*. Sydney : Social Policy Research Centre, University of New South Wales, 1996.
- Banting, Keith G. « The Economic and Political Context of Healthy Public Policy, » *Tiré des comptes rendus de Healthy Public Policy Development - Science, Art, or Chance?* 29 et 30 avril 1996, Régina, Saskatchewan. Saskatoon : Prairie Region Health Promotion Research Centre, University of Saskatchewan. Tél. : (306) 966-7939 Téléc. : (306) 966-7920.
- Battle, Ken and Sherri Torjman. « Beware of Governments Bearing Tax Gifts, » *Ottawa Citizen*, 9 février 1999.
- Bureau pour la santé des femmes, Santé Canada. *Promouvoir la santé des femmes : Infléchir la politique canadienne de la santé*. Ottawa : Santé Canada, January 1999.
- Campaign 2000. *Child Poverty in Canada: Report Card 1998*. Toronto : Campaign 2000, 1998.
- Catano, Janis Wood avec le réseau pour la promotion de la santé communautaire (Atlantique), *La pauvreté chez les enfants au Canada Atlantique : un document de travail*. Halifax : Direction des programmes et de la promotion de la santé, Santé Canada, région de l'Atlantique, janvier 1998.
- . *Talking about Child Poverty in the Atlantic Region: a discussion kit*. Halifax : Direction des programmes et de la promotion de la santé, Santé Canada, région de l'Atlantique, janvier 1998.
- Centre d'excellence pour la santé des femmes – région des Maritimes, en direct : <<http://www.medicine.dal.ca/mcewh>>.
- Centre for Public Management, University of Toronto. *The McKenna Miracle: Myth or Reality?* Toronto : University of Toronto, 1996.
- Colman, Ronald. *The Economic Value of Unpaid Housework and Child Care in Nova Scotia*. Halifax : GPI Atlantic, novembre 1998. En direct : <<http://www.gpiatlantic.org/custsites/gpiatlanticQS.nsf>>.
- Condition féminine Canada. *Economic Gender Equality Indicators*. Ottawa : Condition féminine Canada, 1997. No cat. SW21-17/1997E.
- Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick. *Préparer l'avenir*. Moncton : Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick, février 1999.
- . *L'écart salarial : les causes, les conséquences, les actions*. Moncton : Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick, mai 1996.
- Cornish, Mary. *Equal Pay, Collective Bargaining and the Law*. Ottawa : Travail Canada, 1986.
- Day, Tanis. *The Health-Related Costs of Violence Against Women in Canada: The Tip of the Iceberg*. London, ON : Centre for Research on Violence Against Women and Children, 1995. Tél. : (519) 858-5033.
- Gorlick, Carolyne et Guy Brethour. *Welfare-to-Work Programs: A National Inventory*. Ottawa : Conseil canadien de développement social, 1999.
- . *Programme de transition de l'assistance sociale au marché du travail au Canada, document d'étude*. Ottawa : Conseil canadien de développement social, 1999.

- Greaves, Lorraine, Olena Hankivsky, et JoAnn Kingston-Riechers. *Selected Estimates of the Costs of violence Against Women*. London, ON : Centre for Research on Violence Against Women and Children, 1995.
- Human Resources Development New Brunswick. *From Options to Action: A New Social Assistance Policy Blueprint*. Frédéricton : Human Resources Development New Brunswick, pas de date.
- . *Rapport annuel 1997-1998*. Frédéricton : Human Resources Development New Brunswick, 1998.
- Jacobs, Jane. *Systems of Survival: a Dialogue on the Moral Foundation of Commerce and Politics*. Toronto : Random House, 1993.
- Kretzmann, John P. et John McKnight. *Building Communities from the Inside Out: A Path Toward Finding and Mobilizing a Community's Assets*. Evanston, IL : Center for Urban Affairs and Policy Research, Neighborhood Innovations Network, Northwestern University, 1993. Adresse : 2040 Sheridan Road, Evanston, IL 60208. Tél. : (708) 491-3518 Téléc. : (708) 491-9916.
- Krugman, Paul. *The Age of Diminished Expectations: U.S. Economic Policy in the 1990s*. Cambridge, MA : MIT Press, 1992.
- Le Conseil national du bien-être social. *Profil de la pauvreté*, 1996. Ottawa : Le Conseil national du bien-être social, printemps 1998. Tél. : (613) 957-2961 Par courriel : ncw@magi.com
- Lewis, Mike. *The Ecology of Success: The Problem of Scaling Up What Works in CED*. En direct : <http://www.cedworks.com/waves/article_2.html>.
- Maxwell, Judith. « Social Dimensions of Economic Growth », Eric J Hanson Memorial Lecture, University of Alberta, 25 janvier 1996. En direct : <http://www.cprn.com/f_about/socldfeg.htm>.
- McHugh, Marilyn et Jane Miller. *Sole Mothers in Australia: Supporting Mothers to Seek Work*. Discussion Paper no. 7. Sydney : Social Policy Research Centre, University of New South Wales, 1996.
- McQuaig, Linda. *The Cult of Impotence*. Toronto : Penguin, 1998.
- . *The Wealthy Banker's Wife: The Assault on Equality in Canada*. Toronto : Penguin, 1998.
- McVey, W.W. édit. *Canadian Studies in Population*. Edmonton : Department of Sociology, University of Alberta, 19 février 1992.
- Millar, John. « Public Policy, Health Policy, Healthy Public Policy. What's the Difference? » *Tiré des comptes rendus de Healthy Public Policy Development - Science, Art, or Chance?* 29 et 30 avril 1996, Régina, Saskatchewan. Saskatoon : Prairie Region Health Promotion Research Centre, University of Saskatchewan, 1997. Tél. : (306) 966-7939 Téléc. : (306) 966-7920.
- Nations Unies, *Report on Human Development, 1997*. New York : Oxford University Press, 1998.
- New Brunswick Women's Research Collective. *Building a Foundation for Gender-Based Analysis in New Brunswick, Phase I*. Frédéricton and Shediac : New Brunswick Women's Research Collective, 1998.
- Novick, Marvyn et Richard Shillington. *Mission for the Millennium: A Comprehensive Strategy for Children and Youth*. En direct : <<http://www.campaign2000.ca/discussion.htm>>.
- Rachlis, Michael et Carol Kushner. *Strong Medicine: How to Save Canada's Health Care System*. Toronto : Harper Collins, 1994.
- Raphael, Dennis. *From Increasing Poverty to Societal Disintegration: Economic Inequality and the Future Health of Canada*. Toronto : University of Toronto, 1999. En direct : <<http://www.interlog.com/~cjazz/bnews2.htm>>.
- Reid, Angus. *Shakedown: How the New Economic is Changing our Lives*. Toronto : Doubleday Canada Ltd., 1996.
- Ross, David. « Canada's Children... Canada's Future: A National Conference. » Ottawa : Conseil canadien de développement social, novembre 1996. En direct : <http://www.ccsd.ca/sp_dross.htm>.

Contacts

Mary Simpson, rédactrice pour le
Groupe de référence du N.-B.
Boîte vocale :
(506) 758-0987
swvced@nbnet.nb.ca
B.P. 825, Memramcook (NB)
E0A 2C0

Linda Snyder, Coordonnatrice de
projets, région de l'Atlantique
c/o Centre d'excellence pour la
santé des femmes – région des
Maritimes

- . « Child Poverty in Canada: Recasting the Issue. » Ottawa : Conseil canadien de développement social, avril 1998. En direct : <<http://www.ccsd.ca/pubs/recastin.htm>>.
- . « Who Will Speak for Canada's Children? » Ottawa : Conseil canadien de développement social, 1999. En direct : <<http://www.ccsd.ca/speak.html>>.
- . « Un nouveau regard sur la pauvreté des enfants. » *Le Point : Les actualités au CCDS*. En direct : <<http://www.ccsd.ca/perception/insite8.htm>>.
- Ross, David P. et Paul Roberts. « Le bien-être de l'enfant et le revenu familial : un nouveau regard au débat sur la pauvreté. » Ottawa : Conseil canadien de développement social, mai 1999. En direct : <<http://www.ccsd.ca/pubs/inckids/es.htm>>.
- . « Does Family Income Affect the Healthy Development of Children? » *Canadian Council on Social Development Perception* 21(1) (Juin 1997).
- Santé Canada. *Points tournants : Les objectifs nationaux pour le développement sain des enfants et des adolescents*. Ottawa : Section de la santé de l'enfant, de la jeunesse et de la famille, Division de l'enfance et de la jeunesse, Santé Canada, 1997.
- Saul, John Ralston. *Reflections of a Siamese Twin: Canada at the End of the Twentieth Century*. Toronto : Viking, 1997.
- Schorr, Lisbeth B. *Common Purpose: Strengthening Families and Neighborhoods to Rebuild America*. New York : Anchor Books, Doubleday, 1997.
- Scott, Katherine. « Investing in Canada's Children: Our Current Record. » *Le Point : Les actualités au CCDS*. En direct : <http://www.ccsd.ca/perception/per_ins.htm>.
- Scott, Katherine, et Clarence Lochhead. *Are Women Catching up in the Earnings Race? Rapport de recherche sociale no 3*. Ottawa : Conseil canadien de développement social, juillet 1997.
- Secrétariat du renouvellement de la politique sociale. *Bâtir l'avenir ensemble. Document de travail sur la politique sociale au Nouveau-Brunswick*. Fredericton : Secrétariat du renouvellement de la politique sociale, 1999. En direct : <<http://www.gov.nb.ca/spr/discussion.htm>>.
- Sharpe, David. *A Portrait of Canada's Charities: The Size, Scope and Financing of Registered Charities*. Toronto : Le Centre canadien de philanthropie, 1994.
- Statistique Canada. *Les femmes dans la population active*, édition 1994. Ottawa : Projet d'étude de groupes spécifiques, Statistique Canada, 1995. No de catalogue #75-507E.
- Statistique Canada, en direct : <<http://www.statcan.ca>>.
- Torjman, Sherri. *Strategies for a Caring Society*. Ottawa : Caledon Institute of Social Policy Research, 1998.
- . *Dumb and Dumber Government Rules*. Ottawa : Caledon Institute of Social Policy Research, 1998.
- Urban Core Support Network. *Responding to the Voices of Poverty: Are we up for the challenge?* Saint John, N.-B. : Urban Core Support Network, juillet 1998. Tél. : (506) 634-1673.
- « Violence Prevention and the Girl Child: Final Report », The Alliance of Five Research Centres on Violence, février 1999.
- Waring, Marilyn. *Three Masquerades: Essays on Equality, Work and Human Rights*. Auckland : Auckland University Press, 1996.
- Williamson, Deanna L., et Linda Reutter. « Defining and Measuring Poverty: Implications for the Health of Canadians, » *Health Promotion International* 14(4) (1999), pp. 355-63.
- Yalnizyan, Armine. *The Growing Gap Report*. Toronto : Centre for Social Justice, en direct : <<http://www.socialjustice.org>>.

Le CESFRM est financé par Dalhousie University et le IWK Grace Health Centre, ainsi que par le Bureau pour la santé des femmes de Santé Canada et par de généreux dons anonymes.



Maritime Centre of Excellence for Women's Health

Le Centre D'Excellence pour la Santé des Femmes-Region des Maritimes

5940 South Street
PO Box / CP 3070 - Halifax
Nova Scotia/Nouvelle Écosse
Canada B3J 3G9

Tel/Tél (902) 420-6725

Toll Free/Linge sans Frais
1-888-658-1112

Fax/Télécopieur
(902) 420-6752

E-Mail/Courrier Électr.
MCEWH@dal.ca

Website/Site web
www.medicine.dal.ca/mcewh

